



Politique commerciale pour le développement

Réformer les préférences commerciales américaines afin de promouvoir la croissance des pays en développement

Mémoire réalisé par
Aylin Cinar

Promoteur
Frédéric Docquier

Lecteur
Guilhem Cassan

Année académique 2017 – 2018

En vue de l'obtention du titre académique de
Master (120) en sciences économiques, orientation générale, à finalité spécialisée

Remerciements

Je tiens à adresser quelques mots de gratitude envers les personnes ayant contribué à la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord à mon promoteur, Monsieur F.Docquier, professeur d'économie à l'Université Catholique de Louvain, pour ses précieux conseils, mais aussi pour m'avoir encouragée et aidée à l'élaboration de ce travail.

Ensuite à Monsieur G.Cassan pour le temps qu'il consacra à la lecture de ce mémoire.

Enfin, je tiens à exprimer ma reconnaissance à ma famille et à mes amis pour leur patience, leur présence et leurs encouragements.

Table des matières

| | |
|---|------------------|
| LISTE DES FIGURES..... | 4 |
| LISTE DES TABLEAUX..... | 4 |
| LISTE DES ACRONYMES..... | 5 |
| <u>INTRODUCTION.....</u> | <u>7</u> |
| <u>PARTIE THÉORIQUE.....</u> | <u>11</u> |
| CHAPITRE 1 : LIEN ENTRE L'OUVERTURE COMMERCIALE ET LA PAUVRETE..... | 11 |
| CHAPITRE 2 : LES SYSTEMES DE PREFERENCES COMMERCIALES AMERICAINES | 13 |
| 2.1. <i>Le GSP</i> | 13 |
| 2.2. <i>L'AGOA</i> | 15 |
| 2.3. <i>La CBERA</i> | 18 |
| CHAPITRE 3 : QUELQUES STATISTIQUES | 21 |
| CHAPITRE 4 : REVUE DE LITTERATURE | 29 |
| 4.1. <i>L'impact des préférences commerciales sur le commerce et le bien-être : création et diversion de commerce</i> | 29 |
| 4.2. <i>Qui capture réellement la rente de ces programmes de préférences et quels sont les facteurs empêchant les exportateurs de recevoir une plus grande part de la rente tarifaire ?</i> | 32 |
| 4.3. <i>L'impact des systèmes de préférences commerciales américaines et les réformes possibles</i> | 36 |
| 4.4. <i>Spécialisation et avantages comparatifs</i> | 42 |
| <u>PARTIE EMPIRIQUE.....</u> | <u>46</u> |
| CHAPITRE 5 : LE MODELE DE GRAVITE | 48 |
| 5.1. <i>Le modèle de gravité de Tinbergen et la spécification du modèle</i> | 48 |
| 5.2. <i>Description des variables et sources de données</i> | 50 |
| CHAPITRE 6 : RESULTATS OBTENUS AVEC LA METHODE D'ESTIMATION OLS - REGRESSION LINEAIRE..... | 56 |
| CHAPITRE 7 : RESULTATS OBTENUS AVEC LA METHODE D'ESTIMATION A EFFETS FIXES..... | 59 |
| CHAPITRE 8 : ANALYSES DE ROBUSTESSE..... | 62 |
| CHAPITRE 9 : RESULTAT FINAL ET DISCUSSION DES HYPOTHESES..... | 70 |
| <u>CONCLUSION.....</u> | <u>72</u> |
| <u>POUR ALLER PLUS LOIN... ..</u> | <u>76</u> |
| <u>BIBLIOGRAPHIE.....</u> | <u>77</u> |

LISTE DES FIGURES

| | |
|---|-----------|
| <i>Figure 1.1: croissance dans le PIB/habitant des globalisés (pays en développement ouvert au commerce) et non globalisés, pour les années 1980, 1990 et 2000, exprimée en pourcent.....</i> | <i>11</i> |
| <i>Figure 2.2.1 : exportations de vêtements de 22 pays bénéficiant de l'AGOA, de 1996 à 2004, en 1000 dollars.....</i> | <i>17</i> |
| <i>Figure 2.2.2 : importations de vêtements américains des sept exportateurs principaux, de 1996 à 2004, en 1000 dollars.....</i> | <i>18</i> |
| <i>Figure 3.1 : importations américaines de l'huile d'olive sous GSP à partir de la Tunisie, de 2000 à 2015, en millions de dollars.....</i> | <i>22</i> |
| <i>Figure 3.2 : importations américaines de vélos du Cambodge sous GSP, de 2000 à 2015, en millions de dollars.....</i> | <i>22</i> |
| <i>Figure 3.3 : importations américaines de sac de boissons sous le GSP en provenance des Philippines, de 2000 à 2015, en millions de dollars.....</i> | <i>23</i> |
| <i>Figure 3.4 : imports américains de textile et de vêtements sous AGOA, de 2000 à 2015, en millions de dollars.....</i> | <i>25</i> |
| <i>Figure 3.5: imports américains de Macadamia du Kenya sous AGOA, de 2000 à 2015, en millions de dollars.....</i> | <i>26</i> |
| <i>Figure 3.6: imports américains de chaussures de l'Éthiopie sous AGOA, de 2000 à 2015, en millions de dollars.....</i> | <i>27</i> |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|-----------|
| <i>Tableau 1.1 : imports américains des pays d'Afrique sub-saharienne, par secteur de commodité, en 2014, en millions de dollars et en pourcentage.....</i> | <i>12</i> |
| <i>Tableau 3.1 : importations américaines en provenance des pays éligibles à l'AGOA par secteur, de 2000 à 2003, en milliers de dollars.....</i> | <i>27</i> |
| <i>Tableau 5.2.1 : statistique descriptive.....</i> | <i>55</i> |
| <i>Tableau 6.1 : résultats obtenus avec la méthode d'estimation OLS.....</i> | <i>56</i> |
| <i>Tableau 7.1 : résultats obtenus avec la méthode d'estimation à effets fixes.....</i> | <i>60</i> |
| <i>Tableau 8.4: élimination du 1^{er} quartile dans l'échantillon total.....</i> | <i>64</i> |
| <i>Tableau 8.5: élimination du 4^{ème} quartile dans l'échantillon total.....</i> | <i>65</i> |
| <i>Tableau 8.6 : effets de l'interaction entre AGOA et les quartiles > 1.....</i> | <i>66</i> |
| <i>Tableau 8.7 : effets de l'interaction entre AGOA et les quartiles > 2.....</i> | <i>67</i> |
| <i>Tableau 8.8 : effets de l'interaction entre AGOA et les quartiles > 3.....</i> | <i>68</i> |

LISTE DES ACRONYMES

- [1] **AGO** : African Growth and Opportunity Act (loi sur la croissance et les opportunités en Afrique)
- [2] **ASS** : Afrique sub-saharienne
- [3] **CBERA** : Carribean Basin Economic Recovery Act (loi sur le redressement économique du bassin des Caraïbes)
- [4] **CBI** : Caribbean Basin Initiative
- [5] **CBTPA** : Caribbean Basin Trade Partnership Act (loi sur les partenariats commerciaux dans le bassin des Caraïbes)
- [6] **GSP=SPG** : Generalized System of Preferences (système des préférences généralisées)
- [7] **IDE** : investissements directs étrangers
- [8] **NPA** : Tarif Nation Plus Avantage¹
- [9] **OMC** : Organisation Mondiale du Commerce
- [10] **ROO** : règles d'origine
- [11] **RS** : règles spéciales pour le textile

¹ Tarif appliqué à un pays ayant le statut de nation la plus favorisée. Un tarif NPF est le tarif le plus bas qu'un pays puisse évaluer sur un autre pays. Par exemple, si le tarif le plus bas d'un pays est de 2% de la valeur d'un bien, il s'agit de son tarif NPF et il charge ce pourcentage sur une importation en provenance d'un pays ayant le statut de nation la plus favorisée.

Introduction

Le commerce est l'un des facteurs qui promeut la croissance économique. En effet, il peut stimuler la productivité des entreprises par un rendement d'échelle croissant, par l'accès à une quantité plus importante d'inputs, ou encore par un accès à une meilleure technologie et à une diffusion de connaissances. Par conséquent, l'emploi et l'innovation sont stimulés lorsque les entreprises deviennent plus rentables dans une économie ouverte.

Ensuite, avec l'émergence de la globalisation, les pays sont fortement intégrés et deviennent dépendants des uns et des autres. De plus, la création de blocs économiques a permis de renforcer le commerce bilatéral entre les pays en minimisant les barrières tarifaires et non tarifaires. Le commerce a également joué un rôle important dans les pays en développement durant ces dix dernières années. D'après les estimations réalisées par la banque mondiale concernant le lien entre l'ouverture commerciale et la réduction de la pauvreté sur le long terme, le nombre total de personnes vivant dans la pauvreté absolue a diminué de 37 % en 1991 à 29 % en 2015. Le taux total de malnutrition est passé de 18,6 % à 10,9 % de la population mondiale. En effet, l'ouverture sur le marché mondial peut être vue comme une opportunité afin de relancer l'économie et la croissance des pays en développement.

Dans la théorie du commerce international, certains facteurs facilitent le commerce. L'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), ou l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), se trouvent parmi ces facteurs favorisant l'ouverture commerciale, s'occupant généralement du commerce des marchandises, des biens agricoles, industriels et de la propriété intellectuelle. Ensuite, les accords préférentiels peuvent également constituer l'un de ces éléments pouvant limiter les barrières commerciales. En effet, les États-Unis utilisent les programmes de préférences non réciproques afin de promouvoir la croissance et l'industrialisation des pays en développement, et ce, à travers le marché américain. Les programmes AGOA, CBERA et GSP

sont pertinents, car ils pourraient encourager l'emploi et avoir des effets d'externalité positifs pouvant se manifester par une meilleure adoption technologique, une diffusion de connaissances, ou encore par un acquis d'apprentissages en conséquence de la spécialisation.

À quelle ampleur les accords préférentiels entre les États-Unis et les pays en développement, principalement les pays africains, peuvent-ils affecter positivement le flux commercial ? Autrement dit, cela entraînerait-il une diversion ou une création de commerces entre les États-Unis et les pays en développement ? L'effet de ces programmes est-il conditionnel au niveau de développement des pays bénéficiaires ? Qui sont les bénéficiaires de la rente tarifaire et quelles peuvent être les démarches dans la réforme des préférences commerciales ? Toutes ces questions constituent l'intérêt de ce travail.

Afin de déterminer l'impact des programmes de préférences sur les exportations des pays d'Afrique sub-saharienne, une base de données a été constituée dans la partie empirique. En effet, l'équation de gravité augmentée, en lien avec le modèle de gravité de Tinbergen, a été utilisée afin d'estimer l'impact du programme AGOA, et de plusieurs variables de contrôles, dont l'OMC, sur les exportations des pays bénéficiaires. Cette base de données comprend 49 pays d'Afrique sub-saharienne et couvre une période de 24 ans de 1992 à 2016. Concernant les données, celles-ci proviennent de sources différentes, c'est-à-dire de la banque mondiale (indicateur de développement), du bureau de recensement des États-Unis et du CEPII pour les données concernant la monnaie et la langue commune.

Cette étude est organisée en trois parties et en neuf chapitres au total. Premièrement, dans la partie théorique, il y a quatre chapitres. Une brève introduction fera le lien entre l'ouverture commerciale et l'effet sur la pauvreté en guise de premier chapitre. Puis, le deuxième chapitre présentera, mais expliquera également les principaux programmes de préférences américains. Le troisième chapitre, lui, reprendra quelques statistiques des effets possibles de ces programmes de préférences. Le

chapitre quatre proposera une revue de littérature qui pourrait appuyer certaines hypothèses évoquées dans l'étude statistique et faire le lien avec la partie empirique. Ce chapitre se décompose en quatre sections. La première section explique l'impact des préférences commerciales sur le commerce et le bien-être. Dans la seconde section, nous verrons quel pays capture réellement la rente tarifaire des programmes de préférences. Dans la troisième section, un lien sera effectué avec l'impact des systèmes de préférences commerciales américaines et les réformes possibles. Finalement, dans la dernière section, le lien, entre les avantages comparatifs découlant de la spécialisation, dans les tâches bien définies, des pays en développement et les préférences commerciales, sera expliqué.

Ensuite, on retrouvera quatre chapitres dans la partie empirique. Le cinquième chapitre contiendra le modèle de gravité de Tinbergen et la spécification de l'équation utilisée à travers cette étude ainsi que la description des variables et leurs sources. Le chapitre six et le chapitre sept reprendront les résultats économétriques obtenus avec la méthode d'estimation OLS et à effets fixes, afin d'estimer l'effet du programme AGOA sur les exports des pays en développement. Le chapitre 8 inclura des analyses de robustesse pour essayer de corriger le biais de la variable omise. Dans le dernier chapitre, une discussion sera réalisée autour du résultat final.

Dans la troisième et dernière partie, une conclusion fera le lien entre le résultat final de l'étude économétrique et les résultats obtenus dans les études précédentes, réalisées par d'autres auteurs.

Enfin, il y a beaucoup de littératures estimant l'impact des accords de libre-échange sur les pays bénéficiaires. Cependant, l'étude de l'impact des préférences commerciales américaines, et plus spécifiquement de l'AGOA, sur les exportations globales des pays d'ASS, font toujours défaut dans

la littérature. La plupart des articles estiment généralement l'impact d'AGOA sur les exports d'un seul secteur donné ou encore l'impact de la CBERA et GSP sur les prix à l'exportation.²

Cette étude se distingue en deux points des études précédentes et contribue à la littérature de plusieurs façons. Premièrement, nous allons tenter de démontrer l'effet potentiel d'AGOA sur l'exportation mondiale, l'exportation totale vers les États-Unis, l'exportation textile et non-textile vers les États-Unis. La distinction entre ces différents secteurs permettra d'analyser si AGOA preste réellement l'effet promis, notamment sur l'exportation de textiles étant donné les règles spéciales. Dans la même veine, à travers des contrôles de robustesse, la politique sera mise en interaction avec le niveau de développement des pays d'ASS afin d'examiner si l'exportation sous AGOA est plus importante dans les pays « les moins pauvres ».

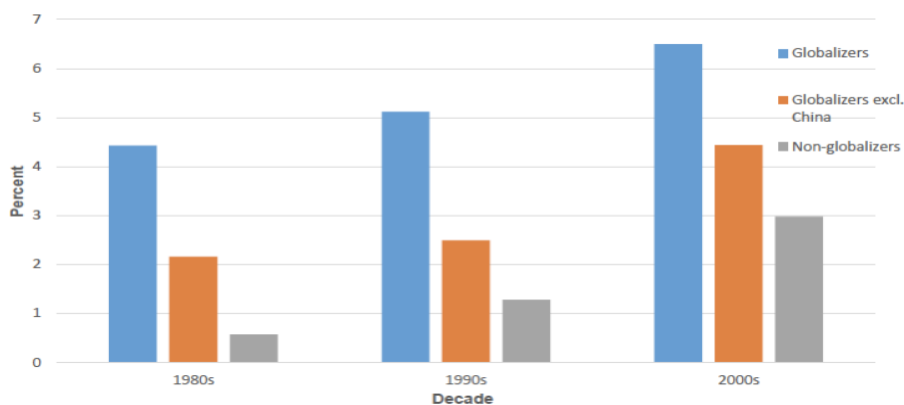
² Nouve, K., & Staats, J. M., (2003), Nouve, K. (2005), Lall (2003) et Gibbon (2003) sur le textile et vêtements . Nouve, K., & Staats, J. M., (2003) estimant l'impact d'AGOA sur les exportations de textiles vers les États-Unis. Lederman et Özden (2004) observent les ratios d'utilisation des préférences, Di Rubbo et Canali (2008) comparent la performance des programmes préférentiels américains aux programmes européens, Collier et Venable (2007) estiment l'impact des préférences commerciales sur les exportations des pays en développement vers les États-Unis par rapport à l'UE en utilisant les exportations totales de vêtements, Herz & Wagner (2011).

Partie théorique

Chapitre 1 : lien entre l'ouverture commerciale et la pauvreté

Tout d'abord, selon Christie et al. (2015), les pays les moins développés, ou en développement, sont classifiés sur base de leurs performances économiques en relation à une nation industrialisée. La banque mondiale utilise donc le PIB par habitant afin de mesurer la position économique d'un pays. Les pays ayant une ouverture au commerce international connaîtront une croissance économique plus rapide et donc un produit intérieur brut par habitant plus important. Selon Dollar et Aart (2004), les pays en développement qui sont ouverts au commerce, c'est-à-dire les « *globalisés* », ont un taux de croissance plus élevé du PIB par habitant que les pays en développement n'étant pas ouverts au commerce international, c'est-à-dire les « *non globalisés* ». La figure 1.1 laisse observer que le revenu, par habitant, augmente trois fois plus rapidement pour les pays en développement dont les barrières commerciales sont plus faibles par rapport aux pays non exportateurs.

Figure 1.1: croissance dans le PIB/habitant des globalisés (pays en développement ouvert au commerce) et non globalisés, pour les années 1980, 1990 et 2000, exprimée en pourcent



Source : Dollar & Aart (2004)

D'après Dollar et Aart (2004), le commerce international augmente ainsi la productivité à travers la réallocation des ressources à leurs utilisations les plus effectives. Ce commerce permet d'accroître les variétés et stimuler l'innovation, mais il relie également les régions où l'offre de biens est abondante et peu coûteuse aux régions où la demande est forte. Cela réduit donc les déséquilibres entre l'offre et la demande. Troisièmement, le commerce peut procurer de meilleurs revenus aux

agriculteurs et offrir aux consommateurs un accès moins onéreux à la nourriture. Grâce à ces canaux, d'après Dollar et Aart (2004), la libéralisation du commerce peut stimuler la croissance et contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Enfin, les préférences commerciales américaines ont encouragé l'exportation en provenance des pays en développement telles que les bijoux, les vêtements et les biens demi-manufacturés. En effet, le GSP, l'AGOA et la CBERA ont un impact positif sur les exportations des pays en développement, mais peuvent être limités par certains facteurs. Didia et al. (2015) affirment que l'AGOA est le traitement le plus favorable fourni par les pays développés au bénéfice des pays en développement. Ce programme a permis de booster l'entrepreneuriat africain et d'augmenter l'export du secteur manufacturier sub-saharien.

À titre d'exemple, le tableau 1.1 montre que la part des exportations totales des pays d'ASS est plus importante pour les produits énergétiques et les minéraux/métaux en 2014.

Tableau 1.1 : imports américains des pays d'Afrique sub-saharienne, par secteur de commodité, en 2014, en millions de dollars et en pourcentage

| <i>Secteur de commodité en 2014</i> | <i>Valeurs en millions de dollars</i> | <i>Pourcentage</i> |
|-------------------------------------|---------------------------------------|--------------------|
| Matériaux agricoles | 2 267 | 8,5% |
| Produits énergétiques | 13 335 | 49,8% |
| Minéraux et métaux | 6 201 | 23,2% |
| Produits chimiques | 1 134 | 4,2% |
| Textile | 1 050 | 3,9% |
| Provisions spéciales | 361 | 1,3% |
| Autres | 2 403 | 9,0% |
| Total | 26 751 | 100% |

Source : USITC

Chapitre 2 : les systèmes de préférences commerciales américaines

Les préférences commerciales pour les pays en développement, constituent une partie importante du commerce international selon Collier et Venables (2007). Ainsi, les États-Unis ont introduit différents systèmes de préférences commerciales. En effet, ces derniers permettent l'accès des pays en développement à un marché sans quotas et sans tarifs douaniers. De plus, l'avantage de l'AGOA, du GSP et de la CBERA est d'avoir une expédition directe du pays bénéficiaire vers les États-Unis, sans passer par le territoire d'aucun pays non bénéficiaire. Cependant, certains pays ou produits sont éligibles à ces programmes préférentiels sous le respect des règles d'origine et d'autres procédures administratives. Il est nécessaire de remodeler ces accords afin de faciliter la participation des pays en développement.

Ci-dessous, les différents systèmes de préférences américains seront décrits.

2.1. Le GSP

Tout d'abord, le GSP, autrement dit le « *Generalized System of Preferences* » ou système de préférences généralisées en français, est le programme de préférence le plus ancien des États-Unis. En effet, il a été créé par la loi de 1974 sur le commerce extérieur. Il promeut le développement économique et la croissance des 120 pays en développement étant bénéficiaires. Le programme consiste donc à éliminer les taxes sur des milliers de produits importés par les États-Unis. Cependant, les pays bénéficiaires peuvent profiter du GSP sous quelques exigences : il est nécessaire que les produits importés par les États-Unis soient éligibles par le GSP et qu'ils soient importés au départ d'un pays bénéficiaire du programme.

Selon Di Rubbo et Canali (2008), plus de 4600 articles sont éligibles au programme, en supplément de 1800 articles pouvant bénéficier du GSP à condition qu'ils soient importés des pays en

développement les moins avancés (cf. Tableau A-2.1.1)³. Ces produits peuvent être tant bien manufacturés ou semi-finis, ainsi que des produits industriels agricoles, de pêche ou encore des produits primaires (minerais, minéraux, pétrole, gaz naturel, charbon, etc.). Les articles admissibles au traitement GSP sont indiqués dans l'édition actuelle du Tarif douanier harmonisé des États-Unis, publiée par la commission du commerce international des États-Unis.

Cependant, certains articles sont interdits, par la loi, de bénéficier de ce programme. Celles-ci peuvent inclure la plupart des articles textiles, des vêtements, des montres, des chaussures, des gants de travail et des vêtements en cuir ou encore des articles en acier, en verre et électroniques sensibles aux importations. C'est donc le président des États-Unis qui détermine les pays et les produits admissibles au programme GSP selon les recommandations faites par le représentant commercial américain.

Dernièrement, certains produits et/ou pays éligibles au programme peuvent devenir inéligibles s'ils excèdent la limite des besoins compétitifs ou s'ils ne respectent plus les exigences statutaires ou légales du GSP. Il faut noter que, pour qu'un article importé soit admissible au GSP, le produit doit être entièrement élevé, produit ou fabriqué dans un ou plusieurs pays bénéficiaire(s). Il doit également respecter le critère de la valeur ajoutée, c'est-à-dire que le produit doit être substantiellement transformé et que la valeur des matériaux originaires (VMO) plus les coûts directs de transformation (CDT) doivent être égaux ou supérieurs à 35 % de la valeur estimée (V) du produit au moment de l'entrée aux États-Unis⁴ :

$$\frac{(VMO + CDT)}{V} \times 100 \geq 35 \% \quad (2.1.1)$$

³ Selon l'information provenant du conseil économique et social des Nations unies, trois critères déterminent un pays moins avancé : un revenu par habitant inférieur à 900 dollars américain, un retard dans le développement humain et la vulnérabilité économique.

⁴ Information provenant du Guidebook du GSP

C'est ce qui est appelé les « règles d'origine » et c'est le département des douanes et de la protection des frontières du département de la sécurité intérieure des États-Unis qui est chargé de déterminer si un article satisfait aux règles d'origine du GSP.

Le programme soutient également les progrès réalisés par les pays bénéficiaires en accordant des droits aux travailleurs, en renforçant les droits de propriété intellectuelle et en soutenant l'état de droit. Récemment, le président américain Donald Trump a signé une législation autorisant le programme GSP jusqu'au 31 décembre 2020, rétroactive le 1er janvier 2018.

2.2. L'AGOA

Ensuite, l'AGOA, c'est-à-dire l'« *African Growth and Opportunities Act* », ou encore la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique, a été créée en 2000 par le président Clinton dans le cadre de sa philosophie économique « *commerce, pas d'aide* » envers l'Afrique. Le but était d'élargir le commerce et l'investissement des États-Unis avec l'Afrique sub-saharienne, de stimuler la croissance économique et d'encourager l'intégration de l'Afrique sub-saharienne dans l'économie mondiale.

En 2018, 40 pays d'ASS sont éligibles aux avantages AGOA⁵ (cf. Tableau- A.2.2.1), et, parmi eux, 27 pays sont éligibles aux bénéfices accordés aux produits textiles par les règles spéciales. Cependant, les pays doivent être éligibles au GSP pour pouvoir bénéficier des avantages commerciaux de l'AGOA.

Les règles d'origine sont également valables pour AGOA et exigent, comme pour le GSP, que les marchandises importées soient produites dans un pays bénéficiaire d'Afrique sub-saharienne

⁵Ces informations proviennent de l'administration du commerce international des États-Unis.

désigné, remplissent les conditions de valeur ajoutée pour les produits autres que les textiles et vêtements, et finalement, qu'elles soient accompagnées des documents d'expédition.

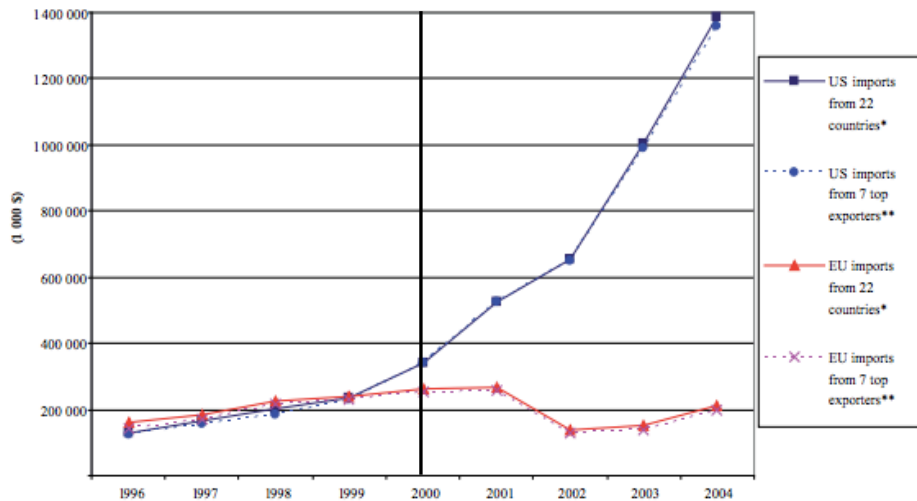
La principale caractéristique de l'AGOA, à l'instar des autres programmes de traitement spéciaux et différenciés, est l'accès en franchise de droits accordé à certains produits supplémentaires. En effet, l'AGOA va au-delà des dispositions du GSP standard et inclut une large gamme de textiles et de vêtements dans la liste des produits bénéficiant d'un accès préférentiel au marché. Au total, 6400 produits profitent du programme. Il couvre plus de 1 800 articles supplémentaires à ceux du GSP, y compris les produits sensibles à l'importation qui étaient, auparavant, exclus du GSP tels que les vêtements, les chaussures, les sacs à main, les bagages, etc. Voici des exemples d'articles inéligibles au GSP pouvant entrer en franchise de droits de douane sous AGOA s'ils sont fabriqués dans un pays d'Afrique sub-Saharienne : vêtements et produits textiles, produits alimentaires (thon en conserve, pâte de cacao, jus d'ananas, etc.), montres, articles électroniques, articles en acier, chaussures, sacs à main, bagages, gants de travail et vêtements en cuir ainsi que certains produits en verre étant semi-manufacturés et manufacturés⁶.

Toutefois, les règles spéciales (RS) pour les pays les moins avancés ont été établies en 2002 afin d'assouplir les règles d'origine pour les vêtements en accordant un accès en franchise de droits à ces derniers. Plus précisément, les règles spéciales pour le textile permettent aux membres les moins avancés d'AGOA d'obtenir du fil et du tissu provenant des quatre coins du monde du moment qu'ils soient entièrement assemblés dans leur pays.

⁶ Ces informations proviennent de l'administration du commerce international des États-Unis.

À titre d'exemple, la figure 2.2.1⁷ de l'étude de Portugal-Perez (2008) montre, en effet, que l'exportation de vêtements des pays d'Afrique sub-saharienne vers les États-Unis augmente au fil du temps.

Figure 2.2.1 : exportations de vêtements de 22 pays bénéficiant de l'AGOA, de 1996 à 2004, en 1000 dollars

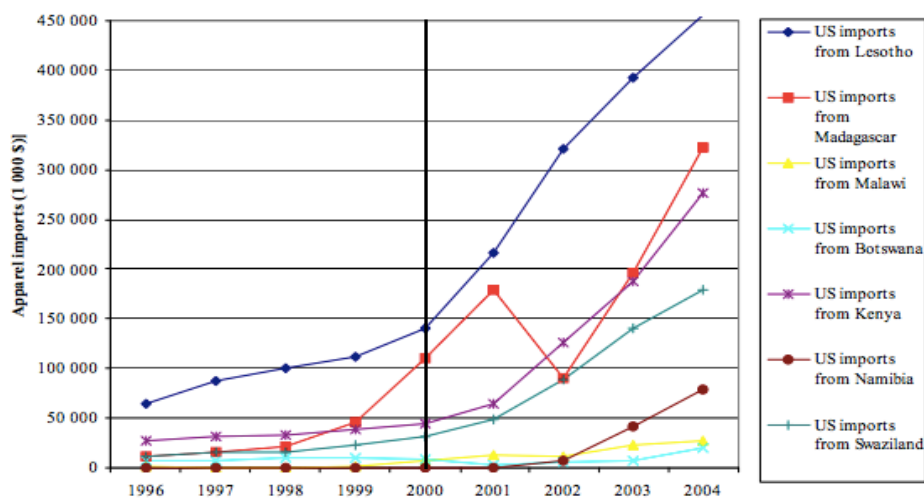


Source : Portugal-Perez (2008)

Comme le montre la figure 2.2.2, tous les pays ne semblent pas avoir pleinement bénéficié de l'amélioration de l'accès au marché américain et de la clémence des règles d'origine accordées par les règles spéciales pour les pays les moins développés. Parmi les pays éligibles à la RS (cf. Tableau A-2.2.1) , sept ont représenté l'écrasante majorité des exportations au cours de la période considérée. Ce sont le Botswana, le Kenya, le Lesotho, le Madagascar, le Malawi, la Namibie et le Swaziland. Selon Portugal-Perez (2008), tous les vêtements exportés vers les États-Unis ont rapporté au moins 10 millions de dollars en 2004 et leurs exportations ont représenté 97,7 % des exportations de vêtements vers les États-Unis. Cependant, les exportations de Madagascar suivent une tendance différente en raison de la crise politique de 2002.

⁷ La ligne verticale représente l'année à laquelle AGOA a été créé.

Figure 2.2.2 : importations de vêtements américains des sept exportateurs principaux, de 1996 à 2004, en 1000 dollars



Source : Portugal-Perez (2008)

Pour ainsi dire, dans les pays d'Afrique subsaharienne, avec la suppression des règles d'origine pour les pays les moins avancés, Portugal-Perez (2008) a constaté que la RS a augmenté les exportations de vêtements des sept principaux exportateurs d'à peu près 300 pour cent. La recherche a également révélée que l'impact de la RS sur les exportations est différent à travers les pays. En effet, la RS n'a pas été introduite durant la même année pour tous les pays. Cela explique les différences de performance. En résumé, les politiques favorables au développement gagneraient à rendre les exigences des règles d'origine moins strictes.

Enfin, le programme AGOA a été amendé à trois reprises (AGOA II, AGOA III et AGOA IV) et est prolongé jusqu'en 2025.

2.3. La CBERA

Enfin, la CBERA, c'est-à-dire la loi sur le redressement économique du bassin des Caraïbes ou « *Caribbean Basin Economic Recovery Act* », a été promulguée en 1983 dans le cadre de l'Initiative pour le bassin des Caraïbes (CBI) sans avoir reçu de date d'expiration. La CBERA vise à encourager la

croissance économique et le développement dans les pays du Bassin des Caraïbes en encourageant la production et les exportations accrues de produits non traditionnels. Le programme a été élargi en 2000 par la loi sur le partenariat commercial entre les États-Unis et les Caraïbes (CBTPA) et par la loi commerciale de 2002. Les règles d'origine sont également de vigueur pour la CBERA. Par contre, la CBTPA doit expirer le 30 septembre 2020.

Des avantages supplémentaires ont également été créés pour Haïti en modifiant la CBERA afin d'inclure la loi HOPE⁸, HOPE II et le Programme de relance économique haïtienne de 2010 (HELP). HOPE a établi de nouvelles règles d'origine spéciales qui rendent Haïti éligible pour de nouveaux avantages commerciaux pour les importations de vêtements, et qui améliorent la flexibilité d'approvisionnement pour les producteurs de vêtements à Haïti. HOPE II a modifié les programmes de préférences commerciales existants dans le cadre de HOPE, et HELP a fourni un traitement en franchise de droits pour d'autres produits textiles et vêtements en provenance d'Haïti. Ces préférences doivent expirer le 30 septembre 2025⁹.

Dans le rapport réalisé par la commission du commerce international des États-Unis, concernant les répercussions de la CBERA sur les industries, les consommateurs américains et sur les pays bénéficiaires, il a été expliqué que ce programme continue de procurer un avantage aux produits énergétiques de Trinité-et-Tobago, mais ont diminué ces dernières années. En effet, l'augmentation de la production américaine de pétrole brut et de gaz naturel, ainsi que la baisse du prix mondial du pétrole, ont réduit les importations américaines de produits énergétiques en provenance de Trinité-et-Tobago dans le cadre du programme.

⁸ Haitian Hemispheric Opportunity through Partnership Encouragement

⁹ Ces informations proviennent de l'administration du commerce international des États-Unis.

Cependant, la CBERA est largement considérée comme un élément clé ayant aidé la Trinité-et-Tobago à diversifier son économie en faveur des produits énergétiques. L'assemblage de vêtements est la plus grande activité manufacturière d'Haïti et la plus grande source d'emplois manufacturiers du pays. La CBERA - renforcée par la CBTPA et les lois HOPE et HELP - a été un facteur important de la production de vêtements en Haïti et des exportations de vêtements sur le marché américain. En particulier, le programme a fourni une opportunité à la reprise rapide du secteur de l'assemblage de vêtements après les destructions causées par le séisme de janvier 2010.

Les pays éligibles aux CBERA sont l'Antigua-et-Barbuda, l'Aruba, Les Bahamas, Barbade, Belize, Îles Vierges britanniques, Curaçao, Dominique, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Trinité-et-Tobago.

La Barbade, Belize, Curaçao, Guyane, Haïti, Jamaïque, Sainte Lucie et la Trinité-et-Tobago sont également bénéficiaires de la CBTPA.

C'est le président des États-Unis qui décide ainsi les pays bénéficiaires des programmes de préférences. Pour cela, ces derniers doivent respecter, en résumé, une série de critères. Pour être éligibles, celles-ci comprennent : la non-violence du droit international, les activités ne doivent pas porter atteinte à la sécurité nationale des États-Unis ou aux intérêts de la politique, avoir un système qui protège les droits des travailleurs internationalement connus avec une absence de corruption, avoir un état de droit, avoir des politiques économiques visant à réduire la pauvreté, à accroître la disponibilité des soins de santé et les possibilités d'éducation, avoir une économie de marché qui protège les droits de propriété privée et, enfin, l'élimination des obstacles au commerce et à l'investissement aux États-Unis.

Pour conclure, il n'y a pas de chevauchement entre les pays membres des programmes AGOA et CBERA, mais ils sont tous éligibles au programme GSP.

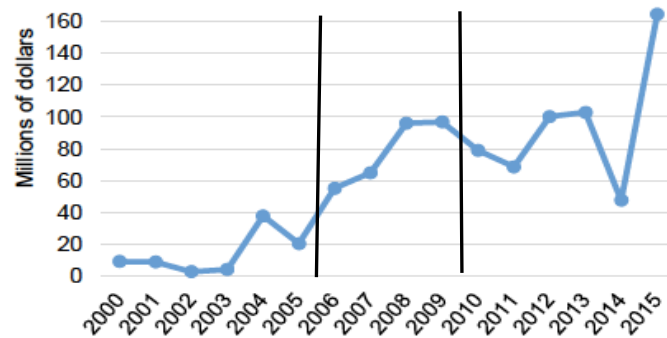
Chapitre 3 : quelques statistiques

Dans ce chapitre, quelques statistiques montrant l'impact des programmes de préférences sur les pays bénéficiaires seront mises en avant, afin de voir s'ils présentent les avantages promis.

Selon les informations fournies par l'ambassadeur américain Froman (2016) dans le rapport « US trade preference programs : reducing poverty and hunger in Developing nations through economic growth », les cinq principaux fournisseurs du GSP, représentant 75 pour cent des importations totales du GSP, étaient : l'Inde, la Thaïlande, le Brésil, l'Indonésie et les Philippines. Dix des 50 principaux fournisseurs du GSP en 2015 étaient le Congo (RDC), Cambodge, Malawi, Mozambique, Éthiopie, Népal, Madagascar, Zambie, Bhoutan et Îles Salomon. Plusieurs bénéficiaires ont été témoins d'importantes augmentations du commerce GSP en 2015, notamment la Tunisie, l'Uruguay, le Cambodge et le Ghana.

Premièrement, à titre d'exemple, Froman (2016) explique que la Tunisie, membre du GSP, exporte pour 203 millions de dollars. Les États-Unis importent de Tunisie, et cette importation représente 38 % de l'import total des États-Unis en 2015. La Tunisie a élargi et diversifié le nombre de produits qu'elle exporte aux États-Unis dans le cadre du programme, avec 85 produits différents arrivant au titre du GSP en 2015, soit plus du double du nombre de produits exportés en 2000. L'huile d'olive, sous le programme GSP, constitue le produit le plus exporté par la Tunisie, en concurrence avec l'Italie et l'Espagne. Comme observé sur la figure 3.1, le montant des imports a atteint une valeur de 164,6 millions de dollars en 2015. L'huile d'olive étant une source importante d'emploi aux États-Unis, l'industrie emploie 309 000 travailleurs agricoles, représentant 60 % de tous les emplois dans le secteur agricole. L'huile d'olive compte pour 44 % des exports de la Tunisie et 10 % de ses exportations totales. Selon le rapport de Froman (2016), en 2008 et 2012, le département du commerce des États-Unis a fourni des séminaires pédagogiques dans plusieurs villes tunisiennes. Depuis ce temps, les importations de beaucoup de produits ont augmenté.

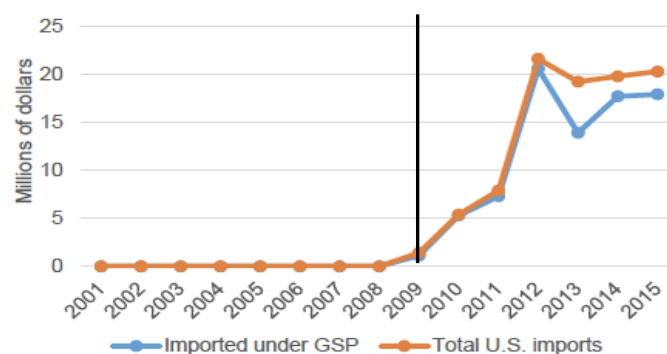
Figure 3.1 : importations américaines de l'huile d'olive sous GSP à partir de la Tunisie, de 2000 à 2015, en millions de dollars



Source : Froman (2016)

Ensuite, le Cambodge exporte également des produits textiles généralement vers les États-Unis, qui ont quadruplé depuis 2010. Selon le rapport de Froman (2016), le succès des exportations de ce pays s'est fait par les vélos. En effet, les vélos sont un produit éligible par le GSP. Ce pays est donc la troisième source d'exportation de vélos aux États-Unis après la Chine et le Taiwan. Cela crée également de nouvelles opportunités économiques, dont 2 300 travailleurs cambodgiens employés dans l'entreprise A&J d'après Froman (2016). La figure 3.2 laisse observer les importations de vélos au fil du temps.

Figure 3.2 : importations américaines de vélos du Cambodge sous GSP, de 2000 à 2015, en millions de dollars

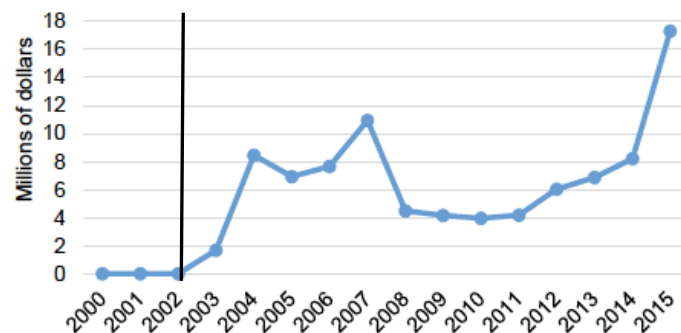


Source : Froman (2016)

Les États-Unis n'ont pas importé de vélos du Cambodge avant 2009. Ensuite, le programme GSP a expiré de juillet 2013 à juillet 2015, d'où le déclin dans les importations américaines.

Troisièmement, selon Froman (2016) les Philippines exportent pour 1,4 milliard de dollars de biens aux États-Unis, ce qui représente 13 % des exports totaux. L'importation des Philippines comprend les pneus automobiles, les viseurs télescopiques, l'eau de coco, les appareils et machines. L'import de sacs de boissons des Philippines, sous GSP, a augmenté de 270 % depuis 2010, ce qui représente au total 17,5 millions de dollars en 2015, comme observé sur la figure 3.3. Ainsi, les frais de 7 % sont éliminés sous ce programme.

Figure 3.3 : importations américaines de sac de boissons sous le GSP en provenance des Philippines, de 2000 à 2015, en millions de dollars



Source : Froman (2016)

Les importations ont débuté en 2002, avec la corporation East-Cam Tech qui était le fabricant principal de sacs en 2002.

Quatrièmement, les bijoux constituent aussi une source d'exportations sans frais pour le marché américain au départ de certains pays éligibles. À titre d'exemple, Froman (2016) explique que 16 pays exportent plus d'un million de dollars de bijoux. La Turquie est la plus grosse exportatrice de bijoux (110,5 millions de dollars), puis vient l'Indonésie, la Thaïlande, l'Afrique du sud et l'Inde. La plupart des travailleurs, dans les zones rurales, sont des femmes et c'est une opportunité pour avoir un revenu.

Ensuite, 17 pays sont membres de la CBERA depuis 2015. D'après Froman (2016), cela a permis de réduire la vulnérabilité des pays membres. Certaines contraintes existent aussi pour ce

programme. Les problèmes en question comprennent une infrastructure inadéquate, des capacités de télécommunication limitées, une pénurie de travailleurs qualifiés, un manque d'accès au financement des investissements et un secteur privé sous-développé. Les pays de la CBERA ont ainsi réorienté leur économie vers des industries liées aux services comme le tourisme, plutôt que liées aux biens. La plupart des importations de pétrole et autres importations liées à l'énergie, principalement toutes fournies par la Trinité-et-Tobago, ont augmenté alors que la consommation américaine commençait à baisser et que la production américaine de pétrole brut commençait à augmenter. En conséquence, les exportations de la CBERA vers les États-Unis ont globalement diminué. Le Haïti, sous le programme HOPE, est une exception, car les dispositions spécifiques ont eu un effet positif sur les exportations et la création d'emplois. En effet, les deux tiers de tous les Haïtiens dépendent du secteur agricole les rendant vulnérables aux catastrophes naturelles auxquelles le pays est constamment exposé. L'industrie du vêtement a donc été identifiée comme un secteur de sauvetage pour les travailleurs haïtiens. En effet, selon Froman (2016), les lois HOPE et HELP ont réussi à amener les acheteurs américains à s'approvisionner à Haïti, en augmentant la production et en créant des emplois domestiques. En 2009, d'après Froman (2016), Haïti avait exporté pour 514 millions de dollars de vêtements aux États-Unis. En 2012, cette valeur avait atteint 766 millions de dollars, ce qui représentait une augmentation de plus de 40 % de la valeur des exportations de vêtements. En 2014, les exportations de vêtements avaient augmenté de 10 % pour atteindre environ 843 millions de dollars et représentaient ainsi 91 % des recettes d'exportation nationales et 10 % du PIB national.

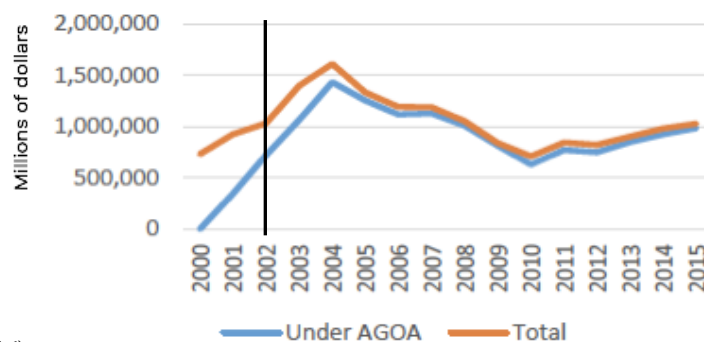
Enfin, selon le rapport de Froman (2016), la politique AGOA a augmenté l'export de produit non énergétique des pays d'Afrique sub-saharienne de 57,8 %. Ainsi, le commerce non pétrolier, sous AGOA¹⁰, a quadruplé pour atteindre 4,1 milliards de dollars en 2015 contre 1,4 milliard de dollars en 2001, avec de fortes augmentations des ventes de voitures et de pièces automobiles, de

¹⁰ Les principaux exportateurs non pétroliers, dans le cadre de l'AGOA, sont l'Afrique du Sud, le Kenya, le Lesotho, Maurice, Madagascar, la Tanzanie, l'Éthiopie, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Cameroun, le Malawi et l'Ouganda.

vêtements, de chaussures, de légumes préparés, etc. À titre d'exemple, le secteur agricole engage beaucoup de personnes au Kenya, contribuant à 25.3 % du PIB. L'exportation principale du Kenya est le thé, le café, les fleurs et les légumes.

La figure 3.4 du rapport de Froman (2016) confirme que le textile représente le produit le plus exporté des pays d'Afrique sub-saharienne et ayant le plus d'avantages étant donné les règles spéciales. Pour mettre ces propos en perspective, l'export du textile africain vers les États-Unis, sous AGOA, représente 1,62 milliard de dollars. Par exemple, le Kenya exporte le textile aux grandes chaînes de vente au détail et emploie plus de 10 000 Kenyans. Cela montre que ces politiques de préférences peuvent être importantes pour l'emploi, pour l'intégration des femmes sur le marché du travail et pour l'éducation des enfants.

Figure 3.4 : imports américains de textile et de vêtements sous AGOA, de 2000 à 2015, en millions de dollars¹¹

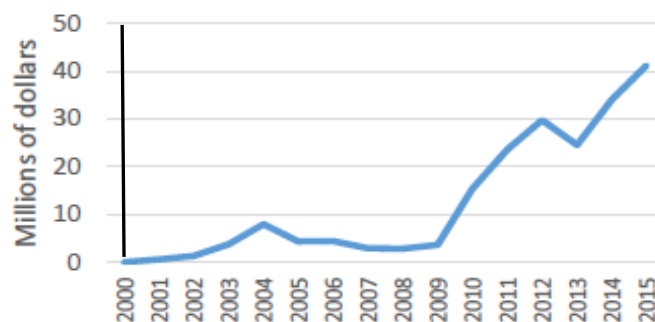


Source : Froman (2016)

Toujours selon Froman (2016), l'exportation de noix de macadamia, comme le montre la figure 3.5, sous le programme AGOA, a permis de créer 3 800 emplois en Afrique sub-saharienne, dont 7 000 durant la saison des récoltes. L'export de ces noix aux États-Unis est totalisé pour un montant de 72 000 dollars en 2000 et a atteint 8 millions de dollars en 2004.

¹¹ La ligne verticale se positionne en 2002, l'année dont les règles spéciales ont été établies

Figure 3.5: imports américains de Macadamia du Kenya sous AGOA, de 2000 à 2015, en millions de dollars

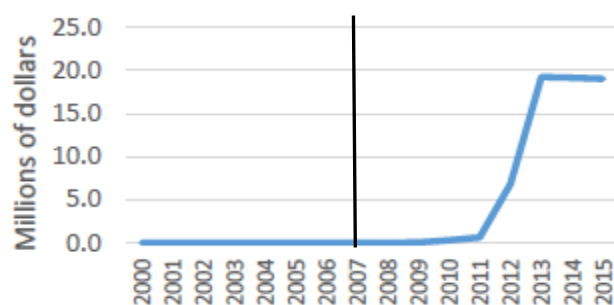


Source : Froman (2016)

Ensuite, l'Éthiopie exporte principalement des chaussures. Cela représente en chiffre presque 20 millions de dollars en 2015. Comme observé sur la figure 3.6, l'Éthiopie a commencé à utiliser le programme pour les chaussures en 2007. Ainsi, les exports éthiopiens vers le marché américain ont augmenté de 10,3 millions de dollars en 2010 à 47,9 millions de dollars en 2015. Le Centre de commerce et d'investissement de l'USAID¹² en Afrique de l'Est, qui collabore avec les entreprises est-africaines et américaines pour stimuler le commerce et l'investissement avec l'Afrique de l'Est, a commencé à travailler avec les producteurs de chaussures éthiopiens en 2012. En un peu plus d'un an, il a permis de réaliser plus d'1,5 million de dollars de ventes aux États-Unis. En 2016, les exportations de chaussures de l'Éthiopie continuent d'augmenter par rapport aux résultats de 2015, faisant du pays le premier fournisseur important de chaussures aux États-Unis sous le programme AGOA.

¹² United States Agency for International Development (Agence des États-Unis pour le développement international).

Figure 3.6: imports américains de chaussures de l'Éthiopie sous AGOA, de 2000 à 2015, en millions de dollars



Source : Froman (2016)

En résumé, dans le tableau 3.1, réalisé par Lall (2003), les importations totales ont augmenté entre 2000 et 2003 sous le programme AGOA, passant de 43% à 65%.

Tableau 3.1 : importations américaines en provenance des pays éligibles à l'AGOA par secteur, de 2000 à 2003, en milliers de dollars

| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 |
|---|------------|------------|------------|-----------|
| Importations totales | | | | |
| Importations totales | 18 321 685 | 17 573 720 | 14 056 261 | 4 970 613 |
| Variations | | -4 % | -20 % | 75 % |
| Dont importations GSP et AGOA | | 8 179 347 | 8 991 729 | 3 397 117 |
| Variation | | | 10 % | 104 % |
| Dont importations hors taxe AGOA | | 7 579 158 | 8 361 422 | 3 236 957 |
| Variation | | | 10 % | 110 % |
| Part des importations hors taxes AGOA | | 43% | 59% | 65% |
| Dont : produits agricoles | | | | |
| Part des importations agricoles dans les importations totales | 4,6 % | 4,5 % | 6,2 % | 6,5 % |
| Importations de produits textiles | 835 739 | 789 788 | 867 343 | 323 668 |
| Variations | | -5 % | 10 % | 35 % |
| Dont importations GSP et AGOA | | 153 515 | 212 436 | 35 809 |
| Variations | | | 38 % | -10 % |
| Dont importations hors taxes AGOA | | 58 990 | 108 913 | 19 151 |
| Variations | | | 85 % | -9 % |
| Part des importations de produits agricoles hors taxes AGOA dans les importations de produits agricoles | | 7% | 13% | 6% |
| Dont : produits textiles | | | | |
| Part des importations textiles dans les importations totales | 4,2 % | 5,6 % | 8,0 % | 6,7 % |
| Importations de produits textiles | 769 275 | 982 572 | 1 128 015 | 332 380 |
| Variations | | 28 % | 15 % | 26 % |
| Dont importations GSP et AGOA | | 359 470 | 803 333 | 249 559 |
| Variations | | | 123 % | 34 % |
| Dont importations GSP et AGOA | | 355 906 | 799 694 | 248 827 |
| Variations | | | 125 % | 34 % |
| Part des importations de produits textiles hors taxe AGOA dans les importations de produits textiles | | 36% | 71% | 75% |

Source : Lall (2003)

En ce qui concerne les périodes suivantes, d'après Froman (2016), l'import sous le programme GSP compte, en 2015, pour 64,7 % des importations totales de bien préférencié, estimées à 17,4 milliards de dollars. L'import sous AGOA compte pour 29,7 % des importations totales de bien préférencié, estimées à 8 milliards de dollars et l'import sous CBERA est totalisé à 1,5 milliard de dollars et compte pour 5,6 % des importations totales de préférences¹³.

En conclusion, les pays bénéficiaires des systèmes de préférences profitent généralement d'une création de l'emploi ainsi que d'une amélioration du flux commercial au fil du temps. Afin de pouvoir appuyer ces résultats statistiques, une revue de littérature sur base des articles et études précédentes a été réalisée.

¹³ Froman B.G.M., (2016), "US trade preference programs : reducing poverty and hunger in Developing nations through economic growth", *Office of the united states trade representative executive office of the president*.

Chapitre 4 : revue de littérature

Dans ce chapitre, la littérature existante concernant l'impact des préférences commerciales américaines sera mise en avant afin de voir si les pays bénéficient réellement de ces avantages préférentiels. Les résultats finaux, qui en ressortent de ce chapitre, seront ensuite mis en lien avec l'étude économétrique réalisée dans la partie empirique.

4.1. *L'impact des préférences commerciales sur le commerce et le bien-être : création et diversion de commerce*

Cette section se concentre sur l'impact que les préférences commerciales pourraient avoir sur le bien-être en utilisant un modèle type et voir si cela mènera à une création ou à une diversion commerciale.

Selon Pomfret (1997), lorsque les préférences commerciales sont accordées à une sélection de producteurs étrangers potentiels, il existe un impact principal sur les flux commerciaux du bien préféré, un impact secondaire sur les substituts et compléments ainsi qu'un impact tertiaire suite au réajustement de la balance des paiements. L'auteur présente dans son étude un monde composé de seulement trois pays dans lesquels un seul bien est produit et consommé. Le pays A importe ce bien et applique le même tarif pour les produits provenant du pays B ou du pays C. En effet, la production du bien est plus coûteuse dans le pays B que dans le pays C, de sorte que les producteurs du pays C peuvent offrir le bien aux consommateurs de A à un prix inférieur à celui des producteurs du pays B. Dans un premier temps, le pays A importe uniquement des produits du pays C. Maintenant, si le pays A décide d'accorder des préférences commerciales au pays B ou C, c'est-à-dire de réduire les tarifs pour les produits davantage d'un pays que pour l'autre, alors les effets sur les flux commerciaux des marchandises concernées peuvent être expliqués comme ceci :

- La création de commerces (*trade creation*) se produit, selon McCulloch et al. (2001), lorsque les réductions tarifaires ou les quotas encouragent le commerce, permettant aux

importations de remplacer la production locale moins efficace et/ou d'accroître la consommation. En ce qui concerne l'exemple de trois pays, l'échange se produit lorsqu'une réduction tarifaire, pour les produits du producteur à bas prix, se réalise. Les consommateurs dans le pays A remplacent alors les produits locaux par ceux du pays C. Plus la demande d'importation est sensible aux prix, plus il y a aura d'impacts du commerce préférentiel sur le pays A.

- Selon McCulloch et al. (2001), le détournement des échanges et du commerce (*trade diversion*) se produit lorsqu'une réforme commerciale établit une discrimination entre différents partenaires commerciaux et aboutit à un échange ayant des coûts plus élevés, remplaçant le commerce à moindre coût. Selon l'étude réalisée par Achterbosch et al. (2003), en terme de commerce entre les pays A, B et C, le détournement des échanges se produit lorsque les marchandises en provenance du pays B, ayant une production du bien plus coûteuse, sont assujetties à un tarif inférieur aux marchandises en provenance du pays C entraînant le remplacement des importations en provenance du pays B.

Dans le scénario où les marchandises du producteur B à coûts élevés bénéficient de préférences commerciales par rapport à celles du producteur C à bas prix sur le marché du pays A, les effets sur le bien-être peuvent se décrire comme ceci : comme B obtient l'accès à zéro tarif ($\tau = 0$) et que C ne l'est pas, cette dernière perd des parts de marché même dans un marché d'importation en expansion. Ainsi, comme B ne paye plus les droits de douane, il reçoit un prix plus élevé qu'auparavant et développe l'offre. La réduction du prix moyen du pays A augmente la demande d'importation jusqu'à ce que l'équilibre soit atteint. Dans le pays importateur, les consommateurs profitent ainsi de la baisse des prix et il y a une perte des producteurs nationaux. Pour ainsi dire, Achterbosch et al. (2003) supposent que l'accès préférentiel augmente les importations en provenance du pays bénéficiaire au détriment des produits nationaux. Le bien-être du pays

bénéficiaire augmente donc grâce à l'accord. L'impact fondamental du commerce préférentiel sur le monde (W) est le suivant:

$$W = \Delta CSa - \Delta TRa - \Delta PSa + \Delta PSb + \Delta PSc \quad (4.1.1)$$

L'équation 4.1.1 de l'étude d'Achterbosch et al. (2003) résume les différents effets des programmes de préférences. Premièrement, les exportateurs du pays B économisent des droits de douane et augmentent peut-être le volume des exportations à des prix bien supérieurs aux prix du marché mondial ($\Delta PSb > 0$). Mais l'effet sur le bien-être du pays importateur est ambigu selon les auteurs. En effet, le pays importateur A perdra des recettes tarifaires lorsque les importations en provenance du pays bénéficiaire entreront à des taux de droits réduits ou nuls. Il y a une création de commerce et le surplus des producteurs nationaux du pays A diminuera ($\Delta PSa < 0$). Ensuite, les consommateurs profitent de la baisse des prix, d'où une augmentation du surplus du consommateur ($\Delta CSa > 0$). L'équation 4.1.1 inclut également les effets sur les producteurs du troisième pays C, non bénéficiaire d'un quelconque accord. Pour ainsi dire, les importations en provenance du pays favorisé B peuvent remplacer les importations en provenance des pays C et réduire ainsi le surplus des producteurs dans le pays C ($\Delta PSc < 0$). En termes de bien-être global, les consommateurs peuvent finir par acheter le bien qui est produit le moins efficacement des deux. Cette inefficacité est importante pour l'effet de détournement des échanges (trade diversion), qui constitue un obstacle majeur au bien-être des relations commerciales, car il implique une perte de bien-être mondial et un surplus du consommateur. Alors que le pays B bénéficiera certainement de l'accord, le troisième pays C perdra et l'effet total sur le pays importateur est incertain. Par conséquent, l'impact total sur le bien-être mondial est ambigu. Au total, les rentes tarifaires diminuent, car les producteurs nationaux perdent une partie de leurs rente tarifaire auprès des producteurs étrangers et les consommateurs bénéficient de prix de vente plus bas. Selon les auteurs, il est donc important de savoir si la consommation compense les pertes du producteur et les pertes de revenus.

Outre l'effet sur le bien-être, lorsqu'un pays a la possibilité d'exporter certains de ses produits à un tarif préférentiel vers un marché protégé, les effets suivants sur le commerce peuvent se produire selon Achterbosch et al. (2003) :

1. Une augmentation du volume des exportations vers le marché protégé. Selon Pomfret (1997), il existe des preuves que le GSP a généré une croissance des exportations dans les pays bénéficiaires jusqu'au milieu des années 80. Cependant, ces gains ont été distribués de manière inégale. En effet, la plupart d'entre eux ont bénéficié à la Corée du Sud ou au Taïwan, c'est-à-dire à un groupe de pays où les conditions domestiques étaient favorables au développement économique.
2. Une augmentation de la rente tarifaire des exportateurs associées à une amélioration de l'échange. Généralement, les rentes tarifaires augmenteront avec l'amélioration de l'échange avec le pays importateur, mais celles-ci peuvent être concentrés pour certains produits ou secteurs.

En conclusion de cette section, suite à un accord préférentiel, les producteurs nationaux perdent une partie de leurs rentes tarifaires face aux producteurs étrangers qui augmentent les exportations, et les consommateurs bénéficient de prix de vente plus bas.

4.2. Qui capture réellement la rente de ces programmes de préférences et quels sont les facteurs empêchant les exportateurs de recevoir une plus grande part de la rente tarifaire ?

Dans cette section, nous verrons en profondeur qui capture la rente tarifaire des programmes de préférences.

Olarreaga et Özden (2005) analysent l'impact des préférences AGOA sur les prix reçus par les exportateurs de vêtements et développent un argument sur les rentes tarifaires issues du programme préférentiel. Selon les auteurs, ce sont les importateurs américains qui bénéficient de

l'accord préférentiel plutôt que les pays producteurs lorsque ceux-ci sont peu nombreux sur le marché. En effet, le pouvoir de marché des entreprises importatrices leur permet de fixer des prix plus bas et de capter une partie de la rente tarifaire. Ces résultats contredisent donc l'étude d'Achterbosch et al. (2003), expliquée dans la première section. Par contre, dans un marché parfaitement concurrentiel, avec des produits homogènes, les exportateurs profitant d'un accès en franchise de droits devraient bénéficier d'une augmentation de prix égale au montant du tarif. En d'autres termes, la concurrence entre les entreprises importatrices devrait augmenter la rente des entreprises exportatrices, qui avait été précédemment perçu par le gouvernement américain comme revenu. Olarreaga et Özden (2005) font donc référence à la différence entre les prix à l'exportation préférentiels et non préférentiels en tant que «rentes tarifaires préférentielles»¹⁴. A titre d'exemple, les résultats de cette étude indiquent que la hausse moyenne des prix à l'exportation pour les produits bénéficiant des préférences de l'AGOA est d'environ 6 %, alors que le tarif moyen de la nation la plus favorisée (NPF) pour ces produits est de 20 %. Les exportateurs reçoivent donc environ un tiers de la rente tarifaire. Cependant, la part de la rente tarifaire revenant aux exportateurs d'un pays à l'autre varie, les plus pauvres et les plus petits en capturent une partie inférieure. Afin de remédier à cette éventualité, Olarreaga et Özden (2005) construisent un indice de concentration pour chaque catégorie de produits en fonction de leurs volumes entrant dans différents ports des États-Unis, en tant qu'indicateur du degré de concurrence entre les entreprises importatrices. Ainsi, une plus forte concentration parmi les importateurs conduit à des rentes plus faibles pour les exportateurs, et l'effet est plus marqué pour les secteurs à faible volume et à faible tarif.

Cependant, il est important de connaître les facteurs empêchant les exportateurs de recevoir une plus grande partie de la rente tarifaire. Salm et al. (2002) estiment que l'effet d'AGOA était de faire

¹⁴ Olarreaga, M., & Özden, Ç., (2005), "AGOA and apparel: who captures the tariff rent in the presence of preferential market access?", *The World Economy*, 28, pp.63-77.

baissier les prix des vêtements pour les importateurs américains. Ainsi, ce sont les acheteurs qui bénéficient d'un accès en franchise de droits des accords préférentiels. De plus, certains pays capturent plus de rentes que les autres. Une première possibilité est que la qualité des vêtements exportés diminue après l'AGOA, alors qu'elle devrait augmenter. Ces produits de qualité inférieure proposent donc des prix plus bas. La deuxième possibilité est que les prix mondiaux et les prix à l'importation des États-Unis ont baissé pendant cette période. Cependant, les prix moyens à l'importation des États-Unis ont été calculés pour chaque catégorie de chaque trimestre et Salm et al. (2002) n'ont trouvé aucune tendance à la baisse qui puisse être statistiquement significative. Selon Olareagga et Özden (2005), une troisième possibilité est que les produits importés dans la même catégorie ne sont pas homogènes, mais différenciés selon les origines, c'est-à-dire que le produit i du pays bénéficiaire j de l'AGOA ferait face à une courbe de demandes décroissantes aux États-Unis. La quatrième possibilité est donc la présence du pouvoir de marché de l'importateur. C'est la possibilité explorée dans l'étude d'Olareagga et Özden (2005) et mentionnée déjà plus haut. En effet, si peu d'entreprises importatrices des États-Unis dominent le marché de l'exportation de vêtements dans les pays bénéficiaires de l'AGOA, elles peuvent avoir un fort pouvoir de négociation. Le prix final, payé par ces importateurs après l'AGOA, sera inférieur au prix de l'importation avant l'AGOA et les importateurs captureront certains des avantages associés à l'accès préférentiel au marché.

Malheureusement, il est assez difficile de mesurer le pouvoir de marché s'il n'y a pas de donnée au niveau de l'entreprise. Les auteurs n'ont pas accès aux données sur les importations de chaque entreprise américaine, mais ils proposent une mesure indirecte de la concentration du marché parmi les importateurs.

La Commission du commerce international des États-Unis met à disposition les données sur les volumes d'exportation entrant dans chaque port pour chaque catégorie de produit au cours de

chaque trimestre de chaque pays exportateur. Par exemple, Olarreaga et Ozden (2005) savent quel pourcentage des exportations de la catégorie i en provenance du pays j est entré aux États-Unis par l'intermédiaire de New York, quel que soit le trimestre. Étant donné le faible volume des exportations provenant des pays de l'AGOA, chacune des entreprises importatrices utilise probablement un seul port pour ses importations au cours d'un trimestre donné et les auteurs s'attendent à une corrélation positive entre le nombre d'entreprises et le nombre de ports. Ils construisent donc un indice Herfindahl et ils définissent, dans leurs études, q_{ijtp} comme les exportations du produit i du pays j dans l'année t entrant par le port p , et $Q_{ijt} = \sum q_{ijtp}$ représentant le total des importations aux États-Unis. Ensuite, l'indice de concentration portuaire est:

$$\mathbf{Concentration}_{ijt} = \sum p \left(\frac{q_{ijtp}}{Q_{ijt}} \right) \quad (4.2.1)$$

L'équation de régression que les auteurs estiment est la suivante:

$$\mathbf{Rent}_{ijt} = \mathbf{a} + \mathbf{\beta 1 Concentration}_{ijt} + \mathbf{\beta 2 Tariff}_{ijt} + \mathbf{\beta 3 LnValue}_{ijt} + \mathbf{\varepsilon}_{ijt} \quad (4.2.2)$$

Dans la régression 4.2.2, la variable dépendante est la rente tarifaire qui revient aux exportateurs, définie comme l'augmentation des prix dans le cadre de l'AGOA divisée par les tarifs NPF, exprimée en pourcentage. La variable $Tariff_{ijt}$ est le tarif NPF exprimé en pourcentage et $LnValue_{ijt}$ est le logarithme naturel de la valeur des exportations de la catégorie i du pays j en période t . En effet, d'après les résultats obtenus dans l'étude d'Olarreaga et Ozden (2005), une concentration plus élevée parmi les importateurs entraîne une baisse des rentes pour les exportateurs. De plus, des tarifs NPF plus élevés entraînent une part moins importante de rentes pour les exportateurs. En d'autres termes, les exportateurs ont moins de pouvoir de négociation dans les tarifs élevés. Les résultats indiquent que l'accès préférentiel au marché sans restrictions peut être utile, mais les problèmes de structure du marché tels que les règles d'origine peuvent empêcher les pays en développement d'en tirer pleinement parti. Ils suggèrent que ce type de régime préférentiel soit

assorti de mesures aidant les entreprises des pays en développement à accroître leur pouvoir de négociation vis-à-vis des entreprises importatrices dans le pays accordeur de préférences.

4.3. L'impact des systèmes de préférences commerciales américaines et les réformes possibles

Cette section discute les hypothèses et les résultats évoqués dans les études d'Achterbosch et al. (2003) et d'Olarreaga et Özden (2005) en utilisant la littérature sur l'impact des préférences AGOA, GSP et CBERA sur les pays en développement bénéficiaires de ces programmes.

Tout d'abord, dans l'étude réalisée par Cooke (2011), la principale question que l'auteur se pose est de savoir si les programmes de préférences AGOA et CBTPA augmentent les exportations des bénéficiaires par rapport à leurs exportations vers le reste du monde. En effet, il trouve un impact important de ces programmes de préférences. Cependant, les préférences CBTPA sont sensibles à l'exclusion de l'interaction des préférences et du temps. Par contre, l'AGOA ne l'est pas et est robuste à l'exclusion de cette interaction. L'inclusion des interactions entre le temps et les accords préférentiels augmente l'impact des préférences. Cependant, l'auteur conclut que des travaux supplémentaires sont quand même nécessaires afin d'identifier l'impact causal des programmes.

Dans une étude approfondie réalisée par Mold (2005), celui-ci établit un lien entre l'impact modéré de l'AGOA et sa durée de vie initiale de 8 ans. L'extension de la politique jusqu'en 2015 n'a pas encouragé les investissements à long terme pour les investisseurs. En effet, ceux-ci ont eu une crainte que l'accès préférentiel et les nouveaux accords commerciaux en cours de discussion réduisent les avantages offerts par l'AGOA et l'utilisation arbitraire des règles d'origine dans certains produits. Le textile et les produits énergétiques constituant une part importante des exportations des pays bénéficiaires de AGOA et CBTPA, Mold (2005) cherche donc à effectuer l'analyse en excluant ces produits pour observer si un impact positif est encore observé. Les résultats de Mold

(2005), après différents contrôles de robustesse et de sensibilité, indiquent un impact positif de l'AGOA et des préférences de la CBTPA sur les exportations de ses bénéficiaires vers les États-Unis. La plupart de ces résultats, indiquant un impact positif, peuvent être attribués à la capacité des États-Unis à absorber les importations du monde étant donné l'énorme demande et la consommation de leurs citoyens. Cependant, les auteurs n'attribuent pas de causalité à ces résultats, mais soulignent que ce sont les impacts relatifs donnés par les modèles et les données.

Ensuite, Nouve (2005) estime l'impact de l'AGOA sur les exportations des pays d'ASS vers les États-Unis. Pour ce faire, il utilise le modèle de gravité avec des variables explicatives endogènes appliqué à un panel de 46 pays d'Afrique subsaharienne au cours de la période 1996-2004. Les résultats obtenus mettent en avant l'existence d'un impact positif de l'AGOA sur les exportations africaines, en particulier si l'élasticité de substitution des exportations africaines différenciées est inférieure à l'unité. Des élasticités plus élevées pourraient entraîner un effet neutre, voire négatif, de l'AGOA sur les exportations africaines vers les États-Unis. Ces résultats suggèrent, entre autres, que plus les exportations africaines sont distinctives, plus les avantages découlant de ces exportations dans le cadre de l'AGOA sont élevés. Bilgic et al. (2002) ont également suggéré que l'AGOA a un effet positif sur les exportations africaines vers les États-Unis, mais que cet effet pourrait être annulé si les importations globales en provenance de l'Afrique subsaharienne sont très substituables sur le marché américain. Une conséquence de ce résultat est que les pays d'ASS sont plus susceptibles de bénéficier de l'AGOA en rendant les exportations plus distinctives, et donc moins substituables, sur le marché américain.

En outre, dans le contexte spécifique du commerce États-Unis-Afrique subsaharienne, Nouve (2005) explique qu'il n'y a pas d'effet frontière et que l'AGOA affectera la résistance bilatérale entre les pays d'ASS et les États-Unis. Plusieurs auteurs, dont Lall (2003), Gibbon (2003) ou encore Nouve (2003), ont suggéré que les exportations africaines de textiles et de vêtements vers les États-

Unis ont répondu positivement aux opportunités préférentielles de l'AGOA. D'ailleurs, Lall (2003) ainsi qu'Olarreaga et Özden (2005) ont observé que l'AGOA avait entraîné une augmentation des investissements étrangers des entreprises d'Asie de l'Est dans l'industrie du textile et de l'habillement en Afrique sub-saharienne. Selon Olarreaga et Özden (2005), la capacité d'exporter vers les États-Unis nécessite donc des investissements dans l'infrastructure, et ces investissements ne sont productifs que si les exportateurs maintiennent une échelle de production ayant une efficacité minimale chaque année. En effet, les exportations totales de l'Afrique subsaharienne vers les États-Unis ont diminué de 3,1% en moyenne au cours des années qui précèdent l'AGOA (1996-1999), alors qu'elles ont augmenté de 12,2% en moyenne annuelle après 2001 (2001-2004). Cependant, des études systématiques examinant les effets de l'AGOA sur les exportations globales d'Afrique subsaharienne vers les États-Unis font toujours défaut dans la littérature.

Néanmoins, selon Bilgic et al. (2002), il pourrait être trompeur d'affirmer un impact positif de l'AGOA sur les pays d'Afrique subsaharienne en se concentrant exclusivement sur l'augmentation des exportations de textiles et de vêtements. En effet, si le programme AGOA peut accroître les exportations africaines de textiles et de vêtements vers les États-Unis, cette augmentation peut être obtenue au prix d'une réduction des exportations globales. Cela suggère que les ressources obtenues par les exportations de textiles pourraient être réaffectées à d'autres exportations. Bilgic et al. (2002) expliquent également que le coefficient de population positif indique que les exportations sont à forte intensité de main-d'œuvre, alors qu'un signe négatif suggère qu'elles sont à forte intensité de capital. Les résultats de cette étude sont que les coefficients de population des pays d'ASS et des États-Unis sont négatifs, bien que ce dernier soit statistiquement significatif. Il y a donc une possibilité pour que les exportations de l'Afrique subsaharienne vers les États-Unis soient dominées par des produits de luxe à forte intensité de capital.

Par ailleurs, Hoekman et al. (2003) soulignent différentes raisons quant à l'échec de ces programmes AGOA, GSP et CBERA en termes de prestation des avantages promis aux pays en développement bénéficiaires. Parmi les raisons invoquées figurent, premièrement, l'exclusion de produits importants, les règles d'origine, la présence de plafonds d'exportation, l'élimination des programmes au fur et à mesure que les bénéficiaires commencent de plus en plus à les utiliser et d'autres obstacles bureaucratiques. Pour ainsi dire, les pays bénéficiaires, la couverture des produits, les exigences en matière de règles d'origine, et donc l'effet sur les volumes d'exportation, peuvent considérablement varier entre ces programmes d'accès préférentiel. En effet, les estimations TOBIT réalisées dans l'étude de Lederman et Özden (2004) montrent que tous les programmes de préférences, à l'exception du GSP, ont eu des effets positifs et significatifs en 2001 sur les exportations des bénéficiaires étant donné que les règles d'origine sont moins restrictives que pour le GSP. Ce résultat contre-intuitif concorde avec les résultats d'Özden et Reinhardt (2003a et 2003b). Effectivement, ces résultats indiquent que les programmes de préférences ont une incidence positive sur les volumes d'exportation des pays bénéficiaires par rapport aux pays exclus. Selon De Melo, J., & Portugal-Perez, A. (2008), les règles d'origine sont économiquement justifiées afin de prévenir les détournements de trafic, ou la réexportation de vêtements étrangers achetés à un prix inférieur tout en prétendant qu'ils sont produits dans le pays. En même temps, les règles d'origine sont utilisées comme des dispositifs protectionnistes qui augmentent les coûts de production dans le pays bénéficiaire. Achterbosch et al. (2003) expliquent que cette règle empêche les pays tiers d'utiliser le pays bénéficiaire comme moyen de transit pour obtenir le tarif d'importation réduit. Les produits manufacturés et agricoles sont particulièrement touchés par ces règles d'origine. En effet, pour un grand nombre de produits, les consommateurs ne sont pas indifférents quant à l'origine, de sorte qu'un produit fabriqué dans un pays ne se substitue pas parfaitement à un produit similaire fabriqué dans l'autre pays. Plus les produits se substituent facilement aux marchés mondiaux, plus l'introduction de préférences commerciales aura des effets plus marqués.

Selon Didia et al. (2015), les programmes de préférences sont souvent incapables de compenser les coûts supplémentaires et les pertes de temps. Ils n'exigent pas que les ressources soient utilisées plus efficacement dans les pays en développement et permettent aux industries de devenir plus compétitives. Ainsi, un pays non bénéficiaire peut avoir une bien meilleure logistique et des coûts d'intrants moindres que ceux d'un pays bénéficiaire des accords préférentiels. Pour citer un cas extrême, la banque mondiale constate que le coût de la conformité des frontières et des documents en République démocratique du Congo est de 3 823 dollars par conteneur. Ce niveau est nettement supérieur aux tarifs américains pour presque toutes les cargaisons, et suffisamment élevé pour annuler l'avantage tarifaire qu'offre l'élimination des droits de douane de l'AGOA. Pour aller plus loin, les coûts du Mozambique sont de 1 037 dollars par conteneur exporté et de 1 185 dollars au Brésil. Pour mettre ces chiffres en perspective, les coûts, dans les pays non bénéficiaires, sont de 420 dollars par conteneur au Costa Rica, de 424 dollars en Indonésie et de 366 dollars en Malaisie.

Adam et O'Connell (2004) expliquent que les préférences commerciales peuvent accroître le bien-être du pays bénéficiaire dans un modèle d'externalités d'apprentissages par la pratique. L'effet augmente au fur et à mesure que le programme devient plus généreux et moins restrictif, ce qui est validé dans l'étude de Herz et Wagner (2011).

Lederman et Özden (2004) observent que l'inclusion de l'AGOA a un effet ambigu. Effectivement, le coefficient de l'AGOA est négatif et significatif. Une analyse détaillée de la part des auteurs révèle que cela est dû à la forte corrélation négative entre la distance et l'AGOA. Les bénéficiaires de l'AGOA sont, en moyenne, 65% plus éloignés des États-Unis. Le deuxième ensemble de résultats de cette même étude met en avant les ratios d'utilisation des préférences comme variables explicatives d'intérêts. Selon Lederman et Özden (2004), le ratio d'utilisation d'un programme de préférence spécifique est le rapport entre toutes les exportations entrant aux États-Unis dans le cadre de ce programme et toutes les exportations des pays éligibles. Par exemple, il est possible

qu'un produit soit éligible au GSP, mais qu'aucun des exportateurs n'utilise la préférence et préfère donc payer les tarifs NPF. Cela peut se produire lorsque les exigences des règles d'origine sont restrictives ou que le papier de recherche est contraignant. Dans ce cas, le programme n'a pas de sens et le statut de préférence ne représente pas l'effet réel. D'après Lederman et Özden (2004), le statut de préférence peut également présenter un caractère endogène. En effet, les importateurs américains qui rencontrent des difficultés pour accéder aux marchés des pays bénéficiaires peuvent faire pression sur le gouvernement américain afin qu'ils puissent utiliser ces préférences comme levier d'accès réciproque au marché, bien que les programmes soient supposés non réciproques. Ainsi, les entreprises américaines, sur le marché concurrentiel, peuvent faire pression pour que le gouvernement supprime les préférences des pays qui les ont utilisés avec succès dans le but d'augmenter leurs exportations vers les États-Unis. C'est l'une des raisons pour laquelle ces programmes sont créés avec une durée limitée et sont revus tous les ans.

Tadesse et Fayissa (2008) affirment que le succès de l'AGOA sur les exportations de l'Afrique subsaharienne vers les marchés américains dépend également de la capacité des décideurs africains. Effectivement, la construction, par les pays d'ASS, de réseaux de communication et de centres de transport efficaces permettrait de surmonter les effets négatifs de la distance géographique entre les États-Unis et les pays d'ASS, et de promouvoir l'échange bilatéral.

Enfin, Mulangu (2012), confirme que l'AGOA a conduit les petites entreprises africaines inefficaces à licencier en raison de la concurrence induite par les entreprises cherchant à tirer parti d'AGOA. Il est également important de noter que les sept pays exportateurs de vêtements sont principalement anglophones et se trouvent à proximité des uns des autres. Cela souligne à nouveau l'importance des transactions, des coûts de communication simples et des effets de réseau dans le commerce international. Il s'agit d'un domaine qui peut aider les exportateurs des pays en développement à acquérir une expertise sur les marchés internationaux.

4.4. Spécialisation et avantages comparatifs

Cette section met en avant le lien entre les avantages comparatifs, qui découlent de la spécialisation dans les tâches bien définies par les pays en développement, et l'élimination des tarifs douaniers sur l'exportation des inputs complémentaires.

Collier et Venables (2007) expliquent que ces inputs complémentaires peuvent, d'une part, être exportés ou, d'autre part, être produits nationalement. Cela impliquerait des rendements d'échelle croissants. Les pays développés utilisent également ces inputs dans le processus de production, parfois importés des pays différents. Par ailleurs, l'ingénierie, la commercialisation et la conception de ces inputs peuvent être produites dans des endroits différents. C'est ce que Collier et Venables (2007) appellent la « fragmentation de la production ». La fragmentation implique une division de la chaîne de valeur. Les différentes étapes de la production d'un bien particulier sont alors effectuées dans des pays différents, et certaines tâches particulières peuvent être délocalisées. Cela signifie que l'avantage comparatif se trouve dans des tâches bien définies. Généralement, la délocalisation prend place lorsque le prix de certains inputs/facteurs est différent. Cependant, les inputs qui sont produits à différents endroits peuvent être assemblés dans un même endroit. Ces activités dispersées peuvent être complémentaires de l'une et de l'autre, et les clusters peuvent être meilleurs en terme de production, ainsi que pour le rendement d'échelle croissant. En effet, les entreprises situées dans le même cluster peuvent apprendre par la présence d'autres firmes. D'après Collier et Venables (2007), les externalités positive peuvent, par exemple, se manifester sous forme technologique, par exemple. La conséquence des activités concentrées spatialement, augmentant le rendement d'échelle, est que l'avantage comparatif est acquis plutôt que d'être fondamental. Ainsi, ces avantages comparatifs acquis par l'apprentissage et par le regroupement peuvent être concentrés sur quelques tâches, et les pays peuvent se spécialiser dans un nombre restreint d'activités. Par exemple, selon Collier et Venables (2007), dans la ville de Qiaotou, il y a une concentration spatiale dans laquelle il y a plus de 60 % de la production de boutons. Le Bangladesh

a exporté ainsi plus de 6 milliards de dollars aux États-Unis en 2005, contrairement à 600 millions de dollars en 1990, employant, par la même occasion, 2,5 millions de personnes. Collier et Venables (2007) se sont donc intéressés à la conséquence de cette fragmentation sur une région avec des travailleurs qualifiés, mais ayant un faible niveau d'infrastructures, comme les pays d'Afrique subsaharienne. Ils en ont déduit que la fragmentation de la production requiert un environnement demandant de la sécurité, une production continue et une livraison fiable. À ce moment-là, la fragmentation permettra au pays africains de progresser dans l'apprentissage de tâches particulières. Pour les auteurs, il est essentiel que les producteurs africains puissent exporter leurs produits ou leurs inputs complémentaires sans restriction, par le retrait des tarifs sur les inputs manufacturiers. Par exemple, Collier et Venables (2007) expliquent que dans l'Afrique de l'Ouest, l'entreprise ECOWAS impose un tarif de 10 % sur tous les inputs. Si une entreprise américaine décide d'importer des inputs de cette firme et que ces intrants représentent la moitié de la valeur de sa production, alors le tarif augmentera le coût total de 5 %, associés aux coûts de la main-d'œuvre, représentant en général 16 % dans les industries manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre d'après Collier et Venables (2007). Par conséquent, pour maintenir leur coût total constant face aux tarifs sur les inputs, les entreprises devraient réduire les coûts de main-d'œuvre à 11 %. En anglais, ce terme correspond à « *Escalating tariffs*. ». Ainsi, selon Collier et Venables (2007), pour concurrencer les entreprises exemptées de droits de douane, les entreprises soumises au tarif devraient payer des salaires inférieurs d'environ un tiers. Les tarifs sur les inputs représentant un problème, le gouvernement pourrait, selon Collier et Venables (2007), adopter une structure tarifaire avec des tarifs égaux à zéro, par un accord préférentiel, par exemple, mais des tarifs positifs sur les biens finaux. Selon ces deux auteurs, une telle stratégie sera également un échec puisque les inputs d'un pays peuvent représenter les biens finaux d'un autre pays. Une solution alternative serait de subsidier les coûts de production plutôt que de protéger le marché domestique. Néanmoins, cela aussi présente une contrainte puisque les subventions nécessitent les informations sur la production

existante dans le marché intérieur. Le moyen le plus efficace pour cibler les entreprises exportatrices serait de fournir ou d'investir dans une infrastructure.

A titre d'exemple, il semblerait que l'AGOA a très peu d'impact sur les IDE pour l'Afrique subsaharienne. En effet, d'après Froman (2016), avant la mise en place de l'AGOA, les IDE des américains vers l'Afrique Sub-saharienne étaient de 4,4 % en 1980, et sont passés en 1,8 % en 2000. Les raisons sont multiples selon Latreille (2003) : premièrement, la menace d'une exclusion des pays bénéficiaires de l'AGOA ne crée pas l'environnement nécessaire pour attirer des IDE dans des secteurs qui ont un avantage comparatifs, la liste des produits éligibles peuvent également être modifié étant donné que le département de commerce a la possibilité d'introduire les droits de douanes si les importations menacent l'industrie américaine. En effet, avant la mise en place de l'AGOA, les IDE des américains vers l'Afrique Sub-saharienne étaient de 4,4 % en 1980, et sont passés en 1,8 % en 2000.

En conclusion de ces quatre sections, il en ressort que les programmes préférentiels AGOA, GSP et CBERA semblent montrer leurs effets sur les exportations des pays en développement bénéficiaires. Cependant, le marché des importateurs américains joue un rôle important sur les rentes tarifaires préférentielles. En d'autres termes, les pays bénéficiaires captureront une rente plus importante à mesure que les marchés des importateurs américains soient concurrentiels. De plus, d'autres conditions dans les programmes de préférences peuvent être favorables pour les pays en développement. Parmi ceux-ci se trouve l'assouplissement des restrictions dans le cadre des règles d'origine. En effet, plusieurs études démontrent que la règle spéciale pour le textile du programme AGOA a favorisé les exportations de vêtements et de textiles des pays en développement vers les États-Unis. De plus, il a été vu que la politique AGOA aura un impact positif, en particulier si l'élasticité de substitution entre les produits exportés et les produits américains est faible. Dernièrement, suite à une fragmentation de la production, il a été vu que l'exportation des inputs

sur un marché préférentiel permettrait aux pays bénéficiaires de progresser dans l'apprentissage de tâches particulières et d'avoir un rendement d'échelle croissant.

Comme expliquées dans l'introduction de ce travail, les études précédentes ne traitent pas le fait que les programmes de préférences peuvent être conditionnels au niveau du développement des pays. De plus les articles estimant l'impact causal des programmes préférentiels, plus particulièrement de l'AGOA, sur plusieurs secteurs d'exportations font toujours défaut dans la littérature.

C'est pourquoi l'étude économétrique, ayant été réalisée dans la partie empirique, se distingue en deux points des études précédentes. Premièrement, elle va contribuer à la littérature en tentant de démontrer l'effet potentiel d'AGOA sur l'exportation totale vers les États-Unis, l'exportation mondiale, l'exportation textile et non-textile vers les États-Unis. Deuxièmement, plusieurs analyses de robustesse seront réalisées afin de corriger le biais de la variable omise d'AGOA. Dans la même veine, la politique sera mise en interaction avec les quartiles du PIB par habitant des pays d'ASS afin de voir si AGOA est conditionnel au niveau de développement des pays.

Partie empirique

Cette partie nous permettra d'appuyer, à l'aide d'une étude empirique, les résultats qui ressortent de la revue de littérature. Par ailleurs, les deux hypothèses de recherche principales qui seront discutées dans cette partie seront les suivantes :

1. La politique AGOA a un effet positif et significatif sur les exportations vers les États-Unis, plus particulièrement sur les exportations textiles étant donné les règles spéciales.
2. L'effet de la politique AGOA est perceptible dans les pays ayant atteint un niveau suffisant de développement.

Tout d'abord, un échantillon reprenant les pays d'ASS a été créé afin d'estimer l'impact du programme AGOA sur les exportations vers les États-Unis. Il existe plusieurs raisons pour lesquelles uniquement l'effet de la politique AGOA a été estimé. En effet, ce dernier élargit la liste des produits qui n'étaient, auparavant, pas disponibles pour le GSP, comme les produits textiles. Alors que le GSP, s'appliquant également aux pays d'ASS, couvre plus ou moins 4 600 articles, l'AGOA, elle, couvre plus de 6 400 articles. En d'autres mots, l'AGOA peut être vue comme une extension du GSP. Elle est donc unique, car elle intègre l'élimination des règles d'origine pour la plupart de ses bénéficiaires. En effet, il existe des règles spéciales pour l'exportation de textiles par les pays les moins avancés, beaucoup plus souple que la règle d'origine. C'est pourquoi il serait intéressant d'estimer l'effet de cette politique et analyser si cela profite réellement au pays d'ASS.

L'effet des programmes de préférences américains GSP et CBERA sur les exportations des pays en développement n'a donc pas été estimé, car il n'existe pas de liste reprenant la date d'éligibilité de chaque pays bénéficiaire de ces programmes. Il était donc plus pertinent d'analyser l'effet d'AGOA sur les exportations des pays d'ASS, étant donné qu'il y avait davantage d'informations

sur la date d'éligibilité de chacun des pays bénéficiaires des avantages commerciaux de l'AGOA¹⁵. Cela permet donc d'obtenir une variabilité.

Cette partie empirique se décompose en quatre chapitres. Premièrement, dans le cinquième chapitre, il y aura une spécification du modèle de gravité augmenté que l'on utilise afin d'estimer l'impact d'AGOA sur les exports des pays d'ASS et le lien avec le modèle de gravité de Tinbergen. Ce chapitre comprendra également la description des variables utilisées dans chacune des équations de gravité, ainsi que la source des données. Ensuite, le chapitre 6 mettra en avant les résultats obtenus sur Stata suite à une estimation OLS. Le septième chapitre interprétera les résultats obtenus en utilisant l'estimation à effet fixe afin de contrôler le problème d'hétérogénéité de l'estimation OLS. Ensuite, le chapitre 8 reprendra des analyses de robustesse afin de corriger le biais de la variable omise. Enfin, le neuvième et dernier chapitre décrira le résultat final et la discussion des hypothèses de recherches.

¹⁵ Administration du commerce international, Département du commerce des États-Unis.

Chapitre 5 : le modèle de gravité

5.1. *Le modèle de gravité de Tinbergen et la spécification du modèle*

Le modèle de gravité a été développé une cinquantaine d'années avant par Tinbergen (1962), sur base de la loi de gravitation universelle de Newton, afin de décrire les tendances des flux commerciaux bilatéraux globaux entre un pays A et B¹⁶. La version la plus simple de l'équation de gravité, autrement appelée équation standard de gravité, est représentée sous cette forme :

$$T_{ij} = A \left(\frac{Y_i Y_j}{D_{ij}} \right) \quad (5.1.1)$$

Dans l'équation 5.1.1, T_{ij} représente la valeur des exports du pays i au pays j , Y_i et Y_j représentent les niveaux d'activités des pays pertinents pour expliquer la propension à échanger, souvent formalisés comme une proportion - ou plus généralement comme une fonction - du PIB, D_{ij} capture les coûts des échanges commerciaux, souvent formalisés comme proportionnels - ou plus généralement comme une fonction - de la distance entre les pays liée à la distance linguistique et culturelle ou aux accords commerciaux. Ensuite, A est une constante de proportionnalité.¹⁷ Cela permet donc de postuler que le volume du commerce entre deux pays est proportionnel à la taille du marché et inversement proportionnel aux coûts du commerce.

Ensuite, l'équation de gravité de Tinbergen peut être approximée sous cette forme :

$$\ln T_{ij} = \ln A + \ln Y_i + \ln Y_j - \ln D_{ij} \quad (5.1.2)$$

En effet, les variables Y_i , Y_j et D_{ij} , dans l'équation 5.1.2, représentent les variables de gravité standard.

¹⁶ Chaney, T., (2018), "The gravity equation in international trade: An explanation", *Journal of Political Economy*, 126.

¹⁷ Deardorff, A. V., (2011), "Determinants of bilateral trade: does gravity work in a neoclassical world?", In *Comparative Advantage, Growth, And The Gains From Trade And Globalization: A Festschrift in Honor of Alan V Deardorff*, pp. 267-293.

Premièrement, les variables Y_i et Y_j dans l'équation 5.1.3 sont approximées par le PIB qui représente la taille du pays (N) et le niveau de richesse (y) :

$$PIB = N \cdot y \quad (5.1.3)$$

De plus, étant donné que le niveau de richesse influence la composition des biens consommés et produits, alors l'équation peut être représentée de cette manière :

$$LnY = a \cdot lnN + b \cdot lny \quad (5.1.4)$$

Les élasticités peuvent dévier de l'unité, et elles sont représentées par a et b . Ainsi, en permettant à a de ne pas être égale à b , nous pouvons tester si la taille du pays et la richesse jouent de manière asymétrique. C'est le résultat que l'on pourrait attendre si certains biens échangés ne constituent pas une première nécessité.

Enfin, D_{ij} peut être approximée par les coûts des exports, dont la distance, et cette variable peut être représentée de cette manière :

$$LnD = c_0 + c_1 \cdot lnD_1 + c_2 \cdot lnD_2 + c_n \cdot lnD_n \quad (5.1.5)$$

Dans l'équation 5.1.5, D_1 représente la distance entre le pays 1 et le pays j , D_2 représente la distance entre le pays 2 et le pays j , et D_n représente la distance entre le pays n et j . L'élasticité peut dévier de l'unité, et elle est représentée ici par c .

Cependant, l'application empirique du modèle de gravité peut conduire à des résultats non significatifs en présence d'hétérogénéités étant donné le biais de la variable omise¹⁸. Selon Cheng et Wall (1999), avec de telles hétérogénéités, les modèles de gravité ont tendance à sous-estimer les coefficients de régression entre les commerces à fort volume, tout en les surestimant entre les commerces à faible volume.

¹⁸ Nouve, K., & Staats, J. M., (2003), "Has AGOA increased agricultural exports from sub-Saharan Africa to the United States?", *Michigan State University, Department of Agricultural, Food, and Resource Economics*, 1157.

Le commerce bilatéral entre les pays d'Afrique subsaharienne et les États-Unis peut également présenter un biais d'hétérogénéité, car la composition du commerce, le volume du commerce et les composantes institutionnelles ou géopolitiques inobservables de ces échanges peuvent varier d'un pays à un autre. C'est pourquoi une version modifiée de l'équation de gravité, que Cheng et Wall (1999) ont appelée l'équation de gravité augmentée, a été utilisée. La modification consiste ainsi à ajouter plusieurs variables dans la régression.

Afin d'estimer l'impact des préférences commerciales américaines sur les exportations des pays en développement, plusieurs équations de gravité augmentée ont été utilisées. Celles-ci sont assez proches de l'équation de Tinbergen approximée dans l'équation 5.1.2.

L'équation de gravité augmentée utilisée est donc représentée comme celle-ci:

$$\begin{aligned}
 \ln Y_{it} = & \beta_0 + \beta_1 \ln POPASS_{it} + \beta_2 \ln PIBASS_{it} & (5.1.6) \\
 & + \beta_3 \ln POPUS_t + \beta_4 \ln PIBUS_t \\
 & + \beta_5 \ln CE_{it} + \beta_6 L1.AGOA_{it} \\
 & + \beta_7 SRA_{it} + \beta_8 OMC_{it} \\
 & + \beta_9 COM_LANG_{it} \\
 & + \beta_{10} COM_CUR_{it} + \varepsilon_{it}
 \end{aligned}$$

Plusieurs variables dépendantes ont été utilisées à partir de l'équation 5.1.6, dont $Y_{it} = (TOTEXP_{it}, EXPWORLD_{it}, TEXT_{ikt}, NONTEXT_{ikt})$. Ces variables sont expliquées dans la section suivante.

5.2. Description des variables et sources de données

Quatre variables dépendantes ont été utilisées afin d'avoir plusieurs variantes de modèles estimés. Pour ainsi dire, l'utilisation de l'export mondial ($EXPWORLD_{it}$) et de l'export total vers les États-Unis ($TOTEXP_{it}$), comme variables dépendantes, permettrait de voir la distinction dans les exports des pays d'ASS lorsque ces derniers profitent du programme de préférence américain AGOA.

Finalement, la distinction entre l'export de textile ($TEXT_{ikt}$) et du non-textile ($NONTEXT_{ikt}$) permettrait d'observer l'effet réel de la politique AGOA étant donné les règles spéciales pour le textile.

La base de données constituée couvre la période allant de 1992 à 2016, et elle reprend 49 pays d'ASS.

Tout d'abord, la variable dépendante $\ln TOTEXP_{it}$ de la première équation représente le logarithme des exportations totales du pays i de l'ASS vers les États-Unis au cours de la période t . Cette variable est exprimée en millions de dollars américains et les données proviennent du bureau du recensement des États-Unis. Cette variable capture la capacité d'exportation des pays bénéficiaires du programme AGOA.

Ensuite, la variable dépendante $\ln EXPWORLD_{it}$ représente le logarithme des exportations totales du pays i de l'ASS vers le reste du monde au cours de la période t . Cette donnée provient de la banque mondiale et est exprimée en millions de dollars américains courants.

Puis, la variable dépendante $\ln TEXT_{ikt}$ de la troisième équation de gravité représente le logarithme des exportations de produits textiles k du pays i de l'ASS vers les États-Unis au cours de la période t , exprimée en 1 000 dollars. Cette donnée provient de la « Commission du commerce international des États-Unis (USITC) ». Cependant, la quatrième variable dépendante $\ln NONTEXT_{ikt}$ représente le logarithme des exportations de produits non textiles k du pays i de l'ASS vers les États-Unis au cours de la période t , exprimée en 1 000 dollars. Cette dernière variable a donc été générée comme la différence entre $TOTEXP_{it}$ et $TEXT_{it}$. Cette donnée provient également de la commission du commerce international des États-Unis (USITC).

Les équations comprennent chacune *cinq variables de gravité standard* :

Tout d'abord, $\ln\text{PIBASS}_t$ et $\ln\text{PIBUS}_t$ représentent le logarithme du produit intérieur brut par habitant du pays i de l'ASS durant la période t et le logarithme du produit intérieur brut par habitant des États-Unis au cours de la période t , et sont exprimées en dollars américains courants. Elles proviennent de la banque mondiale, et plus précisément de l'indicateur de développement mondial. Ainsi, le PIB des pays d'ASS et des États-Unis représente, principalement, la capacité d'offre et de demande des pays exportateurs et importateurs. Ainsi, un PIB plus élevé, pour ces deux pays, faciliterait l'échange bilatéral.

Ensuite, $\ln\text{POPASS}_t$ et $\ln\text{POPUS}_t$ représentent le logarithme de la population du pays i de l'ASS à la période t ainsi que le logarithme de la population des États-Unis à la période t , exprimées en dollars américains courants. Ces données proviennent également de la banque mondiale (l'indicateur de développement mondial). Ainsi, une hausse dans la population des pays d'ASS représente également la capacité d'offre et la taille du marché de ce pays. De même, avec une population plus importante aux États-Unis, il y aura plus de consommateurs et donc la demande deviendra plus importante. Plus la taille de la population du pays importateur est élevée, plus les exportations de l'autre partenaire commercial sont importantes

Finalement, $\ln\text{CE}_{it}$ ¹⁹ représente le logarithme du coût des exports du pays i de l'ASS à la période t , exprimée en dollars américains par conteneur²⁰. Ces données proviennent également de l'indicateur de développement mondial de la banque mondiale. Un coût des exports important devrait diminuer le commerce entre les pays d'ASS et les États-Unis.

¹⁹ La variable représentant la distance entre les pays d'ASS et les États-Unis a été premièrement utilisée, mais elle donnait des résultats non significatifs pour toutes les régressions., c'est pourquoi la variable coûts des exports $\ln\text{CE}_{it}$ a été utilisée partout, de plus elle n'était pas pertinente dans le cas des exportations mondiales.

²⁰ Selon la Banque mondiale, tous les frais associés aux procédures d'exportation ou d'importation de biens sont inclus. Cela comprend les coûts des documents, les frais administratifs de douanes et les contrôles techniques, les frais de courtage en douanes, les frais de manutention des marchandises dans le terminal et le transport terrestre. Les coûts ne comprennent pas les droits de douanes ou les taxes commerciales.

Les équations comprennent également chacune *cinq variables de contrôle* :

La variable d'intérêt de cette étude est une variable binaire $L1.AGOA_{it}$ qui prend une valeur égale à 1 (sinon 0) lorsque le pays i de l'ASS est membre de l'AGOA à la période t . Cette variable a été retardée d'une période, c'est pourquoi elle a été exprimée en lag (L1). En effet, cela permettrait de capter le retard dans les exportations dues au fait que, par exemple, le programme AGOA a été signé en fin d'année et qu'il soit relativement jeune. Ces données proviennent de l'administration du commerce international du département du commerce des États-Unis. Cette variable devrait augmenter les exportations des pays d'ASS (Didia et al. (2015), Cooke (2011)).

La deuxième variable binaire SRA_{it} prend une valeur égale à 1 (sinon 0) lorsque le pays i de l'ASS qui exporte du textile vers les États-Unis respecte les règles spéciales pour le textile, à la période t . Cette donnée provient également de l'administration du commerce international du département du commerce des États-Unis. Les règles spéciales, étant une règle plus souple que les règles d'origines, augmenteraient les exportations de textiles (Herz et Wagner (2011)).

Ensuite, la variable binaire OMC_{it} prend une valeur égale à 1 (sinon 0) lorsque le pays i de l'ASS est membre de l'Organisation Mondiale du Commerce à la période t . L'OMC existe bien avant l'AGOA et c'est pourquoi elle n'a pas été retardée. Cette variable aurait également pu l'être d'une ou plusieurs périodes, mais, dans cette étude, c'est surtout l'effet d'AGOA qui nous intéresse. Cette donnée provient de la liste des pays membres fournie par l'Organisation mondiale du commerce. Les pays membres de l'OMC devront avoir une amélioration du commerce et des échanges bilatéraux.

La variable binaire suivante COM_LANG_{it} prend une valeur égale à 1 (sinon 0) lorsque le pays i de l'ASS partage une langue commune avec les États-Unis à la période t . Enfin, la variable binaire COM_CUR_{it} prend une valeur égale à 1 (sinon 0) lorsque le pays i de l'ASS partage une monnaie

commune avec les États-Unis à la période t . Ces deux dernières variables proviennent du centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). Ainsi, le commerce serait plus aisé entre les pays partageant une langue et une monnaie commune.

Le terme constant est représenté par β_0 , et ε_{it} représente le terme d'erreur.

Enfin, le tableau 5.2.1 reprend la statistique descriptive pour chacune des variables. Il comprend la moyenne, l'écart-type, le minimum, le maximum ainsi que les premiers et troisièmes quartiles. Le panel n'est pas équilibré, et les exportations de textiles et de non-textiles reprennent, respectivement, 966 et 855 observations. Sachant que la variable $\ln\text{NONTEXT}_{ikt}$ est obtenue par la différence entre $\ln\text{TOTEXP}_{it}$ et $\ln\text{TEXT}_{ikt}$, ces 855 observations peuvent être expliquées par le fait que les pays d'ASS n'exportent pas, systématiquement, de textiles dans la base de données, et que, par moment, il y avait zéro flux commercial. Ainsi, comme cette étude porte sur les échanges commerciaux entre les pays africains en développement et les États-Unis, nous avons rencontré quelques fois des flux commerciaux nuls et des données manquantes dans la base de données.

Ajoutons que les observations pour AGOA et les exportations totales vers les États-Unis correspondent. Enfin, il existe plusieurs mesures de dispersion des variables. Plus la variance est faible, moins l'échantillon est dispersé, car toutes les valeurs possibles se rapprochent de la moyenne de l'échantillon. Ici, la variable, avec la variance la plus faible, est $\ln\text{POPUS}_t$. Une autre mesure de dispersion des échantillons est les quartiles. Le quartile 1 sépare les 25 % des valeurs étant inférieures ou égales à Q_1 . Pareillement, le quartile 3 sépare les 75 % des valeurs qui sont inférieures ou égales à Q_3 . Enfin, la variable ayant la moyenne la plus élevée est également le logarithme de la population des États-Unis ($\ln\text{POPUS}_t$).

Tableau 5.2.1 : statistique descriptive

| Variabes dépendantes | Obs | Moy | Std.Dev | Min | Max | Q1 | Q3 |
|--------------------------------------|------------|------------|----------------|------------|------------|-----------|-----------|
| LnTOTEXP _{it} | 1 204 | 5,937038 | 1,057919 | 0 | 6,981006 | 5,57784 | 6,687109 |
| LnEXPWORLD _{it} | 1 086 | 5,994321 | 0,9863235 | 0 | 6,990256 | 5,605802 | 6,703188 |
| LnTEXT _{ikt} | 966 | 3,547883 | 2,41239 | 0 | 6,028278 | 0 | 5,575949 |
| LnNONTEXT _{ikt} | 855 | 5,743608 | 1,131075 | 0 | 6,978214 | 5,278115 | 6,511745 |
| Variabes indépendantes | | | | | | | |
| Variabes de gravité standard | | | | | | | |
| LnPIBASS _{it} | 1 169 | 6,067711 | 0,9870509 | 0 | 7,063904 | 5,680172 | 6,776507 |
| LnPIBUS _t | 1 231 | 2,323997 | 0,8176268 | 0 | 3,218876 | 1,94591 | 2,944439 |
| LnPOPASS _{it} | 1 200 | 15,60695 | 1,586164 | 11,16709 | 19,0412 | 14,44075 | 16,68185 |
| LnPOPUS _t | 1 231 | 19,49034 | 0,069311 | 19,36269 | 19,59356 | 19,43538 | 19,54998 |
| LnCE _{it} | 1 197 | 1,698308 | 2,179862 | 0 | 5,298317 | 0 | 4,189655 |
| Variabes de contrôle binaires | | | | | | | |
| AGOA _{it} | 1 204 | 0,5215947 | 0,499741 | 0 | 1 | | |
| SRA _{it} | 1 179 | 0,2994063 | 0,4581923 | 0 | 1 | | |
| OMC _{it} | 1 204 | 0,6951827 | 0,4605213 | 0 | 1 | | |
| COM_LANG _{it} | 1 200 | 0,4375 | 0,4962852 | 0 | 1 | | |
| COM_CUR _{it} | 1 200 | 0,0208333 | 0,1428857 | 0 | 1 | | |

Obs= observation, Moy=moyenne, Std.Dev= écart-type, Min=minimum, Max=maximum, Q1=quartile 1, Q3= quartile 3.

Une fois les variables définies, le logiciel Stata est utilisé afin d'estimer chacune de ces régressions par la méthode OLS et la méthode à effets fixes.

Chapitre 6 : résultats obtenus avec la méthode d'estimation OLS - régression linéaire

Les résultats obtenus ont été interprétés, et l'effet de la politique AGOA a été analysé dans chacune des régressions linéaires.

Tableau 6.1 : résultats obtenus avec la méthode d'estimation OLS

| Variables dépendantes | LnTOTEXP _{it} (6.1.1) | LnEXPWORLD _{it} (6.1.2) | LnTEXT _{ikt} (6.1.3) | LnNONTEXT _{ikt} (6.1.4) |
|--|---------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| LnPOPASS _{it} (1000 habitants) | 0,1128812 (0,000)*** ²¹ | -0,0178925 (0,439) | 0,0563779 (0,275) | 0,0802128 (0,006)*** |
| LnPIBASS _{it} (dollars américains courants) | 0,0431041 (0,169) | 0,0350657 (0,272) | -0,0128175 (0,855) | 0,1176853 (0,002)*** |
| LnPOPUS _t (1000 habitants) | 3,522143 (0,087)* | -3,92949 (0,069)* | -9,439181 (0,274) | 0,0220168 (0,996) |
| LnPIBUS _t (dollars américains courants) | -0,4960846 (0,013)** | 0,3674569 (0,080)* | 1,391036 (0,212) | -0,1493821 (0,809) |
| LnCE _{it} (dollars américains par conteneur) | 0,0139331 (0,432) | -0,0055871 (0,762) | -0,0518246 (0,190) | 0,809 (0,462) |
| L1.AGOA _{it} (AGOA : binaire) | -0,0445768 (0,649) | -0,180098 (0,070)* | -0,7165197 (0,001)*** | -0,041154 (0,734) |
| SRA _{it} (Règle spéciale pour le textile : binaire) | 0,1956948 (0,036)** | 0,298032 (0,002)*** | 1,162825 (0,000)*** | 0,1531935 (0,176) |
| OMC _{it} (OMC : binaire) | 0,3749106 (0,000)*** | -0,0767116 (0,441) | 1,222661 (0,000)*** | 0,2281053 (0,067)* |
| COM_LANG _{it} (Langue commune : binaire) | 0,0854297 (0,197) | -0,1884792 (0,005)*** | 1,06964 (0,000)*** | -0,1039348 (0,234) |
| COM_CUR _{it} (Monnaie commune : binaire) | 0,06431716 (0,004)*** | 0,2840575 (0,238) | 1,072724 (0,042)** | 0,5627076 (0,059)* |
| Constante (β_0) | -63,95129 (0,107) | 81,92888 (0,049)** | 181,9398 (0,271) | 3,488162 (0,970) |
| N | 1.087 | 1.010 | 909 | 802 |
| R ² | 0,0428 | 0,0212 | 0,1679 | 0,0428 |
| Prob>F (significativité globale) | 0,0001 | 0,0178 | 0,0000 | 0,0001 |

*** = significatif à 1%, ** = significatif à 5%, * = significatif à 10%. Lorsqu'il n'y a rien près du coefficient, cela signifie qu'il n'est pas significatif.

Le tableau ci-dessus montre que dans la régression 6.1.1, lorsque la population d'ASS augmente d'un pourcentage, les exportations totales vers les États-Unis augmentent approximativement de 0,11 %, toutes choses égales par ailleurs, et cela multiplie donc, quantitativement, les exportations

²¹ Les P-valeurs sont entre parenthèses.

totales de 1,11²². Ainsi, la population des pays d'ASS, pouvant être un proxy à la taille du marché, a un impact positif sur le renforcement des flux commerciaux

Cependant, lorsque le PIB par habitant des États-Unis augmente d'un pourcentage, alors l'exportation totale vers les États-Unis devrait diminuer de 0,496 %, toutes choses égales par ailleurs. De plus, la variable définissant l'appartenance à l'Organisation Mondiale du Commerce des pays d'ASS est statistiquement significative signifiant donc que lorsque le pays appartient à l'OMC alors les exportations totales des pays de l'ASS vers les États-Unis devraient augmenter de 37.49%, toutes choses égales par ailleurs. L'appartenance à l'OMC multiplierait alors les exportations totales des pays d'ASS de 1,4548²³. Dans cette régression, le fait de partager une monnaie commune avec les États-Unis a un effet positif sur les exportations. Cependant, la politique AGOA n'est pas significative.

Concernant la régression 6.1.2, AGOA devient significative. En effet, lorsque le pays fait partie de l'AGOA, les exportations mondiales au départ des pays d'ASS diminueront approximativement de 18%, toutes choses égales par ailleurs. Bilgic et al. (2002) ont expliqués cela par le fait que les pays membres d'AGOA exportent davantage aux États-Unis étant donné le programme de préférence. De plus, lorsque le pays d'ASS partage une langue officielle commune avec le reste du monde, alors, toutes choses égales par ailleurs, l'exportation mondiale devrait diminuer de 18,84%.

Dans la régression 6.1.3, la variable AGOA retardée d'une période est significative, mais les exportations textiles vers les États-Unis devraient diminuer de 71,65%, toutes choses égales par ailleurs. Cependant, les règles spéciales pour le textile augmenteraient, toute chose égale par ailleurs,

²² Exp(0,11).

²³ Exp(0,3749106)

les exportations textiles de 116,28%, confirmant les études de Nouve (2003), Lall (2003) ou Gibbon (2003).

Enfin, pour la régression 6.1.4, la politique AGOA n'est pas statistiquement significative. En effet, l'estimation par la méthode OLS souffre d'un biais de variables omises, c'est-à-dire d'une hétérogénéité non observée étant donné que la majorité des variables est non significative.

Chapitre 7 : résultats obtenus avec la méthode d'estimation à effets fixes

Par la suite, une nouvelle estimation a été réalisée en utilisant, cette fois-ci, le modèle à effets fixes. En effet, selon Nouve et al. (2003), afin de contrôler le problème d'hétérogénéité causé par la variation d'un pays à un autre de la composition du commerce, du volume du commerce et des composantes institutionnelles ou géopolitiques inobservables, il est nécessaire d'utiliser un modèle à effets fixes sur les effets spécifiques aux pays non observés.

Dans le tableau 7.1, un effet fixe $i.year$ a donc été ajouté dans la régression afin de capturer ce qui est commun à chaque pays, mais varie dans le temps. L'ajout de cet effet fixe temporel a permis de retirer de la régression les variables $\ln POPUS_t$ et $\ln PIBUS_t$, car ces variables sont captées par l'effet fixe temporel. De plus, les caractéristiques concernant les pays d'origine sont captées par l'effet fixe pays. En effet, une commande « *xtset country year* » a été utilisée sur Stata afin de transformer les données en panel longitudinal. Celle-ci ajoutera automatiquement les effets fixes du pays dans toute commande de régression mais elle n'inclura aucun effet temporel. Les effets fixe pays ne sont donc pas reportés, car il y en a de trop. Néanmoins, ils sont ajoutés automatiquement dans les régressions. C'est pourquoi l'effet fixe temporel a été ajouté comme l'une des variables prédictives dans le modèle afin de modéliser une tendance temporelle linéaire. Afin de simplifier la présentation dans le tableau, trois années ont été reportées, c'est-à-dire l'année avant la création du programme AGOA (d99), l'année de la création du programme (d00) et l'année après la création du programme (d01). Les variables fixes concernant la langue commune (COM_LANG_{it}) et la monnaie commune (COM_CUR_{it}) ont été enlevées des régressions 5.1.6.

Tableau 7.1 : résultats obtenus avec la méthode d'estimation à effets fixes

| Variables dépendantes | LnTOTEXP _{it} (7.1.1) | LnEXPWORLD _{it} (7.1.2) | LnTEXT _{ikt} (7.1.3) | LnNONTEXT _{ikt} (7.1.4) |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| LnPOPASS _{it} (1000 habitants) | 0,070415 (0,888) ²⁴ | -0,7538812 (0,240) | 0,4945398 (0,692) | -0,0721709 (0,933) |
| LnPIBASS _{it} (dollars américains courants) | 0,0961767 (0,001) ^{***} | 0,0162578 (0,636) | 0,0420927 (0,466) | 0,1516901 (0,000) ^{***} |
| LnCE _{it} (dollars américains par conteneur) | 0,0223381 (0,612) | -0,0078391 (0,884) | 0,0163202 (0,851) | 0,0020959 (0,973) |
| L1.AGOA _{it} (AGOA : binaire) | -0,091443 (0,403) | -0,2022024 (0,120) | 0,2641636 (0,233) | 0,1098818 (0,474) |
| SRA _{it} (Règle spéciale pour le textile : binaire) | 0,1471633 (0,155) | 0,2754494 (0,026) ^{**} | -0,1437261 (0,521) | 0,1402908 (0,365) |
| OMC _{it} (OMC : binaire) | -0,3127467 (0,066) [*] | 0,5088662 (0,020) ^{**} | 0,4909387 (0,388) | -0,4190722 (0,317) |
| d99 (1 en 1999, sinon 0) | 0,1187001 (0,629) | -0,3926098 (0,191) | 0,2159139 (0,528) | -0,0072452 (0,976) |
| d00 (1 en 2000, sinon 0) | -0,0611991 (0,807) | -0,3038992 (0,319) | 0,6069663 (0,083) [*] | -0,1803256 (0,459) |
| d01 (1 en 2001, sinon 0) | 0,2277954 (0,381) | -0,2822921 (0,371) | 0,0725147 (0,849) | -0,1980434 (0,440) |
| Constante (β ₀) | 4,298836 (0,574) | 17, 57031 (0,076) [*] | -5,108384 (0,792) | 6,305481 (0,638) |
| N | 1.090 | 1.013 | 912 | 805 |
| Groupe | 48 | 47 | 48 | 48 |
| R ² | 0,0341 | 0,0498 | 0,0305 | 0,0477 |
| Prob>F (significativité globale) | 0,1845 | 0,0130 | 0,3893 | 0,0662 |

*** = significatif à 1%, ** = significatif à 5%, * = significatif à 10%. Lorsqu'il n'y a rien près du coefficient, cela signifie qu'il n'est pas significatif.

La population des pays d'ASS n'est pas sensible à l'exportation sous AGOA (Tadesse et Fayissa (2008)). Seul le PIB des pays de l'ASS est significatif dans le cas d'une régression à effets fixes pour les exportations totales vers les États-Unis (7.1.1). En effet, une hausse d'un pourcentage du PIB de l'ASS devrait augmenter les exportations vers les États-Unis de 9,61%, toutes choses égales par ailleurs. Ce qui signifie que le PIB multiplie les exportations totales par 1,10²⁵. De plus, la participation des pays d'ASS à l'OMC réduit les exportations totales vers les États-Unis de 31,27%, d'où la diversion commerciale qui prend effectivement place.

²⁴ Les p-valeurs sont entre parenthèses.

²⁵ Exp(0,0961)

La variable d'intérêt AGOA n'est donc significative dans aucune des régressions de la méthode à effets fixes. Les effets fixes temporels sont également non significatifs. Aucune des variables est significative dans le cas des exportations de textiles (7.1.3), excepté l'effet fixe temporel 2000 qui correspond à l'année de mise en œuvre du programme AGOA. En effet, les exportations de textiles en 2000 sont 60.69% plus élevées que les exportations de textiles en 1992, toutes choses égales par ailleurs. Il pourrait donc y avoir une corrélation entre l'AGOA et l'exportation de textiles.

Il existe tout de même un biais de la variable omise étant donné qu'un grand nombre de variables est non significatif. En effet, on ne trouve pas d'effet significatif de la politique préférentielle AGOA sur les pays d'ASS. C'est pourquoi, dans la section suivante, une analyse de robustesse sera réalisée afin d'observer si l'effet d'AGOA est conditionnel au niveau de développement du pays ou à d'autres facteurs tels que le retard de plusieurs années dans la politique AGOA.

Chapitre 8 : analyses de robustesse

Plusieurs tableaux de robustesse ont été créés afin d'observer si le biais de la variable omise pourrait être résolu. Ils ont été réalisés pour les régressions de la méthode à effets fixes afin d'observer les changements dans les variables lorsque AGOA est retardée de plusieurs années ou lorsqu'elle est en interaction avec le niveau de développement.

En effet, selon Nouve et Staats (2003), le programme AGOA étant une initiative relativement jeune, il faudra peut-être attendre plus longtemps avant que ses effets se matérialisent en termes d'augmentation des exportations d'Afrique subsaharienne vers les États-Unis. C'est pourquoi il pourrait également être retardée de deux périodes, voire même de trois ou quatre périodes, car lorsqu'elle était retardée d'une seule période dans les chapitres 6 et 7, l'effet d'AGOA était faiblement significatif.

Le tableau A-8.1, en annexes, montre que la variable AGOA devient significative au seuil de 5% pour les exportations mondiales (8.1.2) lorsque la politique n'est pas retardée du tout. Cependant toutes les autres variables AGOA restent non significatives pour les autres régressions.

Pour aller encore plus loin, lorsque AGOA est retardé de quatre périodes (cf. Tableau A-8.3), elle devient alors significative toujours au seuil de 10% dans le cas des exportations totales vers les États-Unis (8.3.1), mais aussi dans les exportations textiles (8.3.3). En effet, la politique AGOA retardée de quatre périodes multiplierait donc les exportations textiles de 1,45²⁶. Ce résultat est donc en concordance avec l'étude réalisée par Cooke (2011). De même, les exportations totales devraient diminuer de 19,54% toutes choses égales par ailleurs. Cela confirmerait l'étude de Bilgic et al (2002), car avoir une hausse des exportations de textiles et de vêtements peut se faire au prix

²⁶ $\text{Exp}(0,3770)$

d'une réduction des exportations globales, d'où l'importance que les ressources provenant d'un secteur précis, soient affectées à d'autres exportations. Les variables AGOA deviennent donc faiblement significatives (généralement au seuil de 10%) lorsque la politique est retardée de plusieurs périodes.

Le tableau de robustesse 8.4 a été réalisé afin d'observer l'effet sur l'échantillon lorsque le 1^{er} quartile, quartile des pays les plus pauvres, et le 4^{ème} quartile, quartile des pays les plus riches, sont éliminés. Avec l'élimination des pays les plus pauvres, la politique AGOA devrait multiplier donc les exportations textiles de 1,69.

Par contre, dans le tableau 8.5, l'élimination du 4^{ème} quartile ne joue pas beaucoup sur la significativité d'AGOA. En effet, AGOA pourrait donc avoir un effet sur le commerce, mais seulement dans un secteur et dans les pays qui ont les moyens de répondre à l'incitant (i.e., les pays pas trop pauvres).

Finalement, il n'y a pas d'effet d'éviction sur les autres secteurs ou sur les exports mondiaux.

Tableau 8.4: élimination du 1^{er} quartile dans l'échantillon total

| | Variables dépendantes | LnTOTEXP _{it} (8.4.1) | LnEXPWORLD _{it} (8.4.2) | LnTEXT _{it} (8.4.3) | LnNONTEXT _{it} (8.4.4) |
|---|--|---------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|
| le 1 ^{er} quartile éliminé de l'échantillon (pays les plus pauvres de l'Afrique subsaharienne) | LnPOPASS _{it} (1000 habitants) | -1,961915 (0,002)*** ²⁷ | 0,6740633 (0,404) | 0,26264 (0, 873) | -2,611344 (0,09)* |
| | LnPIBASS _{it} (dollars américains courants) | 0,2598319 (0,051)* | 0,3467809 (0,031)** | 0,1896283 (0,530) | 0,2944137 (0,116) |
| | LnCE _{it} (dollars américains par conteneur) | -0,0227919 (0,649) | 0,0296173 (0,617) | - 0,0054343 (0,958) | -0,0163055 (0,803) |
| | L1.AGOA _{it} (AGO : binaire) | 0,052904 (0,659) | -0,2300036 (0,110) | 0,5241334 (0,037)** | 0,2223348 (0,162) |
| | SRA _{it} (Règle spéciale pour le textile : binaire) | 0,0526766 (0,665) | 0,1599288 (0,274) | - 0,4660049 (0,082)* | 0,024004 (0,887) |
| | OMC _{it} (OMC : binaire) | -0,1287184 (0,589) | 0,4186994 (0,154) | 0,7032801 (0,558) | -0,2856499 (0,774) |
| | d99 (1 en 1999, sinon 0) | 0,3210553 (0,298) | -0,1682853 (0,651) | 0,1979769 (0,612) | -0,029824 (0,903) |
| | d00 (1 en 2000, sinon 0) | 0,3780391 (0,228) | -0,1622935 (0,668) | 0,2905529 (0,468) | -0,0343633 (0,889) |
| | d01 (1 en 2001, sinon 0) | 0,4487477 (0,162) | -0,2372728 (0,540) | 0,2908806 (0,504) | -0,1380843 (0, 604) |
| | Constante (β0) | 34,54941 (0,001)*** | -6,795645 (0,588) | -2,651939 (0,918) | 44,99231 (0,004)*** |
| | N | 779 | 736 | 663 | 589 |
| | Groupe | 47 | 46 | 47 | 47 |
| | R ² | 0,0529 | 0,0520 | 0,0438 | 0,0619 |
| Prob>F (significativité globale) | 0,1027 | 0,1729 | 0,3581 | 0,1125 | |

*** = significatif à 1%, ** = significatif à 5%, * = significatif à 10%. Lorsqu'il n'y a rien près du coefficient, cela signifie qu'il n'est pas significatif.

²⁷ Les p-valeurs sont entre parenthèses.

Tableau 8.5: élimination du 4^{ème} quartile dans l'échantillon total

| | Variabes dépendantes | LnTOTEXP_{it} (8.5.1) | LnEXPWORLD_{it} (8.5.2) | LnTEXT_{ikt} (8.5.3) | LnNONTEXT_{ikt} (8.5.4) |
|--|--|--|--|---|--|
| le 4 ^{ème} quartile éliminé de l'échantillon (pays les plus riches de l'Afrique sub-saharienne) | LnPOPASS _{it} (1000 habitants) | 0,9537435 (0,177) ²⁸ | -3,80412 (0,000) ^{***} | 1,60135 (0,373) | 0,7124625 (0,587) |
| | LnPIBASS _{it} (dollars américains courants) | 0,0117482 (0,782) | -0,0468684 (0,355) | -0,0013073 (0,989) | 0,032326 (0,603) |
| | LnCE _{it} (dollars américains par conteneur) | 0,0450581 (0,430) | -0,0172558 (0,796) | -0,044815 (0,706) | 0,0725841 (0,355) |
| | L1.AGOA _{it} (AGOA : binaire) | -0,161106 (0,219) | -0,1260081 (0,385) | 0,2681715 (0,339) | 0,2783149 (0,146) |
| | SRA _{it} (Règle spéciale pour le textile : binaire) | 0,114911 (0,358) | 0,2416924 (0,086)* | -0,0907579 (0,745) | -0,0878264 (0,646) |
| | OMC _{it} (OMC : binaire) | -0,2335513 (0,237) | 0,4088957 (0,093)* | 0,613585 (0,317) | -0,2418744 (0,586) |
| | d99 (1 en 1999, sinon 0) | -0,0586478 (0,842) | 0,2052421 (0,553) | 0,4187373 (0,284) | -0,0907684 (0,732) |
| | d00 (1 en 2000, sinon 0) | -0,3538613 (0,241) | 0,3365522 (0,344) | 0,7627506 (0,059)* | -0,3521738 (0,209) |
| | d01 (1 en 2001, sinon 0) | 0,0828047 (0,792) | 0,3960668 (0,281) | 0,1351466 (0,760) | -0,2847242 (0,333) |
| | Constante (30) | -8,977667 (0,411) | 65,47162 (0,000) ^{***} | -22,3893 (0,425) | -5,438166 (0,791) |
| | N | 774 | 723 | 640 | 558 |
| | Groupe | 48 | 46 | 48 | 48 |
| | R ² | 0,0343 | 0,0732 | 0,0348 | 0,0479 |
| Prob>F (significativité globale) | 0,6883 | 0,0084 | 0,7213 | 0,4984 | |

*** = significatif à 1%, ** = significatif à 5%, * = significatif à 10%. Lorsqu'il n'y a rien près du coefficient, cela signifie qu'il n'est pas significatif.

En effet, la politique AGOA retardée d'une période pourrait avoir un effet significatif sur les exportations textiles des pays d'ASS lorsque les pays les plus pauvres sont éliminés de l'échantillon. Afin d'observer si l'effet de la politique AGOA dépend du niveau de développement, plusieurs variables, représentant l'interaction entre AGOA retardée d'une période et chacun des quartiles, représentant le niveau de développement des pays bénéficiaires, ont été ajoutées dans les

²⁸Les p-valeurs sont entre parenthèses.

régressions de l'échantillon complet.

Dans le tableau 8.6, lorsque la politique AGOA retardée d'une période est en interaction avec les pays les plus pauvres, cela devrait multiplier les exportations textiles (8.6.3) de 1,078²⁹. Cependant, les pays soumis aux règles spéciales (SRA) pour le textile verront, toutes choses égales par ailleurs, une diminution des exportations textiles de 43,72% dans la troisième régression, ce qui pourraient être expliquées par le fait que les pays plus pauvres n'ont pas, par hypothèse, un accès à des infrastructures nécessaires pour l'assemblage des vêtements. C'est pourquoi SRA ne montrerait pas l'effet attendu.

Tableau 8.6 : effets de l'interaction entre AGOA et les quartiles > 1

| Variables dépendantes | LnTOTEXP _{it} (8.6.1) | LnEXPWORLD _{it} (8.6.2) | LnTEXT _{ikt} (8.6.3) | LnNONTEXT _{ikt} (8.5.4) |
|--|---------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| LnPOPASS _{it} (1000 habitants) | -1,936658 (0,001)*** ³⁰ | 0,0218869 (0,977) | 0,20824 (0,893) | -2,601567 (0,07)* |
| LnPIBASS _{it} (dollars américains courants) | 0,2997644 (0,014)** | 0,2359612 (0,108) | 0,2912282 (0,295) | 0,3604509 (0,039)* |
| LnCE _{it} (dollars américains par conteneur) | -0,0060602 (0,903) | 0,0318763 (0,586) | 0,019432 (0,847) | -0,0022743 (0,972) |
| L1.AGOA*quartile>1 | 0,0079535 (0,659) | -0,0335311 (0,119) | 0,0754771 (0,045)** | 0,034994 (0,145) |
| SRA _{it} (Règle spéciale pour le textile : binaire) | 0,0029766 (0,980) | 0,1751442 (0,216) | -0,4372962 (0,094)* | -0,0130778 (0,937) |
| OMC _{it} (OMC : binaire) | -0,1387957 (0,529) | 0,2799699 (0,307) | 1,891974 (0,061)* | 0,1970002 (0,792) |
| d99 (1 en 1999, sinon 0) | 0,3137876 (0,286) | -0,0018452 (0,996) | 0,205264 (0,599) | -0,0274061 (0,911) |
| d00 (1 en 2000, sinon 0) | 0,2102706 (0,479) | 0,0335333 (0,926) | 0,3682102 (0,349) | -0,1527286 (0,534) |
| d01 (1 en 2001, sinon 0) | 0,4588562 (0,132) | -0,0058505 (0,987) | 0,1949732 (0,646) | -0,0973263 (0,711) |
| Constante (β ₀) | 33,91362 (0,000)*** | 4,04602 (0,731) | -3,53891 (0,884) | 43,98263 (0,004)*** |
| N | 822 | 777 | 691 | 614 |
| Groupe | 48 | 47 | 48 | 48 |
| R ² | 0,0610 | 0,0433 | 0,0451 | 0,0684 |
| Prob>F (significativité globale) | 0,0156 | 0,3371 | 0,2621 | 0,0358 |

*** = significatif à 1%, ** = significatif à 5%, * = significatif à 10%. Lorsqu'il n'y a rien près du coefficient, cela signifie qu'il n'est pas significatif.

²⁹ Exp (0,0754)

³⁰ Les p-valeurs sont entre parenthèses.

Dans le tableau 8.7, lorsque la politique AGOA retardée d'une période est en interaction avec le quartile des pays pas très pauvres (quartile 2), l'effet sur l'exportation de textiles (8.7.3) est encore plus important que dans le tableau 8.6.3. En effet, l'interaction entre L1.AGOA et le 2^{ème} quartile, devrait multiplier les exportations textiles de 1,1249³¹.

Tableau 8.7 : effets de l'interaction entre AGOA et les quartiles > 2

| Variables dépendantes | LnTOTEXP _{it} (8.7.1) | LnEXPWORLD _{it} (8.7.2) | LnTEXT _{ikt} (8.7.3) | LnNONTEXT _{ikt} (8.7.4) |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
| LnPOPASS _{it} (1000 habitants) | -1,48797 (0,078) ^{*32} | 0,8383897 (0,399) | -2,469877 (0,224) | -1,811804 (0,157) |
| LnPIBASS _{it} (dollars américains courants) | 0,8801951 (0,004) ^{***} | 0,0993337 (0,769) | 0,5579237 (0,407) | 1,171676 (0,006) ^{***} |
| LnCE _{it} (dollars américains par conteneur) | 0,0088256 (0,885) | 0,0263738 (0,687) | -0,0661142 (0,580) | 0,0277883 (0,733) |
| L1.AGOA*quartile>2 | 0,0118011 (0,594) | -0,0291077 (0,227) | 0,1177767 (0,009)^{***} | 0,0149015 (0,613) |
| SRA _{it} (Règle spéciale pour le textile : binaire) | -0,024012 (0,886) | 0,1915673 (0,314) | -0,8391068 (0,023) ^{**} | 0,0978844 (0,684) |
| OMC _{it} (OMC : binaire) | -0,215245 (0,440) | 0,4592311 (0,133) | 0,9595044 (0,574) | Omise |
| d99 (1 en 1999, sinon 0) | 0,0839617 (0,824) | -0,5412685 (0,189) | -0,1495951 (0,768) | -0,2002023 (0,538) |
| d00 (1 en 2000, sinon 0) | 0,3230103 (0,395) | -0,4077997 (0,326) | 0,5030475 (0,325) | 0,1469618 (0,661) |
| d01 (1 en 2001, sinon 0) | 0,2471993 (0,530) | -0,4899924 (0,256) | -0,0400076 (0,943) | -0,1328819 (0,708) |
| Constante (β ₀) | 22,92597 (0,093) [*] | -7,512368 (0,633) | 37,24026 (0,250) | 26,11758 (0,201) |
| N | 557 | 519 | 483 | 428 |
| Groupe | 47 | 46 | 47 | 47 |
| R ² | 0,0765 | 0,0679 | 0,0724 | 0,1032 |
| Prob>F (significativité globale) | 0,0955 | 0,3124 | 0,1661 | 0,0210 |

*** = significatif à 1%, ** = significatif à 5%, * = significatif à 10%. Lorsqu'il n'y a rien près du coefficient, cela signifie qu'il n'est pas significatif.

Dernièrement, dans le tableau 8.8, lorsque la politique AGOA retardée d'une période est en interaction avec le quartile des pays riches, on observe un effet sur les exportations totales (8.8.1). En effet, l'interaction entre L1.AGOA et le 3^{ème} quartile multiplie donc les exportations totales de 1,06545.

³¹ Exp (0,1177)

³² Les p-valeurs sont entre parenthèses.

Tableau 8.8 : effets de l'interaction entre AGOA et les quartiles > 3

| Variabiles dépendantes | LnTOTEXP _{it} (8.8.1) | LnEXPWORLD _{it} (8.8.2) | LnTEXT _{ikt} (8.8.3) | LnNONTEXT _{ikt} (8.8.4) |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| LnPOPASS _{it} (1000 habitants) | -0,3489642 (0,848) ³³ | -2,061372 (0,355) | -11,1587 (0,006) ^{***} | 0,7057928 (0,779) |
| LnPIBASS _{it} (dollars américains courants) | 1,49304 (0,167) | -0,1627463 (0,900) | -1,909377 (0,393) | 2,124283 (0,127) |
| LnCE _{it} (dollars américains par conteneur) | -0,0294959 (0,758) | -0,0965035 (0,395) | 0,0617863 (0,728) | -0,0070773 (0,953) |
| L1.AGOA*quartile>3 | 0,0634375 (0,057)* | -0,0509283 (0,230) | 0,0642902 (0,324) | 0,0112065 (0,796) |
| SRA _{it} (Règle spéciale pour le textile : binaire) | -0,5050523 (0,220) | 0,7592118 (0,140) | 0,8936731 (0,393) | -0,171196 (0,782) |
| OMC _{it} (OMC : binaire) | -0,0302931 (0,937) | 0,7501097 (0,106) | Omise | Omise |
| d99 (1 en 1999, sinon 0) | 0,0219152 (0,968) | -0,618949 (0,350) | -0,3530539 (0,658) | 0,3550389 (0,484) |
| d00 (1 en 2000, sinon 0) | 0,4579426 (0,438) | -0,2319362 (0,741) | 0,478863 (0,578) | 0,4892888 (0,354) |
| d01 (1 en 2001, sinon 0) | -0,2460257 (0,705) | 0,1601042 (0,836) | 0,2819036 (0,776) | -0,2778855 (0,655) |
| Constante (β ₀) | 0,9597784 (0,974) | 38,3008 (0,279) | 187,4823 (0,004) ^{***} | -19,42184 (0,636) |
| N | 274 | 250 | 235 | 211 |
| Groupe | 39 | 36 | 38 | 38 |
| R ² | 0,1412 | 0,1479 | 0,1793 | 0,2020 |
| Prob>F (significativité globale) | 0,2634 | 0,3328 | 0,0514 | 0,0546 |

*** = significatif à 1%, ** = significatif à 5%, * = significatif à 10%. Lorsqu'il n'y a rien près du coefficient, cela signifie qu'il n'est pas significatif.

Cela confirme donc que l'effet de la politique AGOA pourrait dépendre du niveau de développement du pays. En effet, lorsque la politique est en interaction avec le 2^{ème} quartile, c'est-à-dire que les pays n'étant pas très pauvres, alors l'effet sur l'exportation de textiles est plus important que dans le cas de l'interaction de la politique avec le 1^{er} quartile. Cependant, il a été observé que lorsque le quartile des pays les plus pauvres était éliminé de l'échantillon, l'effet de la politique AGOA sur les exports de textiles était beaucoup plus important.

La baisse de la taille de l'échantillon, lorsque nous passons de la première interaction à la deuxième,

³³ Les p-valeurs sont entre parenthèses.

et de la deuxième interaction à la troisième, est expliquée par le fait que, le quartile des PIB par habitant des pays les plus pauvres d'ASS est plus important dans l'échantillon global. Il y a moins de pays riches d'ASS appartenant au 3^{ème} quartile des revenus. Cela explique donc la baisse de la taille de l'échantillon à mesure que l'AGOA est en interaction avec un quartile plus grand que le précédent, c'est-à-dire que le revenu devient plus important.

Chapitre 9 : résultat final et discussion des hypothèses

Premièrement, les résultats obtenus sur Stata dans le cas d'une estimation OLS montrent qu'en général la politique de préférence AGOA n'est pas significative. Dans le cas d'une estimation à effets fixes, la politique AGOA n'est toujours pas statistiquement significative. Cependant, il a été vu dans les résultats concernant les exportations de produits textiles que l'effet fixe temporel 2000, date de création de l'AGOA, était significatif et que les exportations de textiles en 2000 étaient 60.69% plus élevées que les exportations de textiles en 1992, toutes choses égales par ailleurs. En effet, il pourrait exister une corrélation positive entre l'AGOA et l'exportation textile étant donné que cette politique se concentre particulièrement sur le textile, contrairement au GSP qui excluait ce produit.

Deuxièmement, plusieurs tableaux de robustesse ont été réalisés à partir de la méthode à effets fixes afin d'estimer l'effet sur l'exportation lorsque AGOA est retardée de plusieurs périodes. Il a été vu que lorsque celle-ci est retardée de deux périodes, AGOA devient significative dans le cas des exportations non textiles. Cependant lorsqu'elle est retardée de quatre périodes, la significativité globale du modèle est meilleure, et dans ce cas, la politique pourrait augmenter les exportations textiles et diminuer les exportations totales. Ce résultat est en accord avec la proposition de Nouve (2003) et Bilgic et al. (2002). Ces derniers expliquaient qu'une hausse des exportations de textiles pouvait se faire au détriment d'une baisse des exportations globales. En effet, AGOA pourrait multiplier les exportations textiles de 1,45 lorsqu'elle est retardée de quatre périodes. La politique multiplierait également les exportations non textiles de 1,100 lorsqu'elle est retardée de deux périodes. L'effet de la politique est donc beaucoup plus important sur les exportations textiles que non textiles. Cela confirme donc partiellement la première hypothèse, car les exportations totales sont à la baisse. Cela s'expliquerait par le fait qu'AGOA assouplit les règles d'origine par une règle spéciale concernant le textile. Ainsi, elle favorise l'exportation pour les pays se spécialisant dans ce type de produit.

La différence, concernant la période nécessaire avant que la politique AGOA se manifeste par une augmentation des exportations pour le textile et le non-textile, peut être expliquée par les règles spéciales pour le textile (SRA) introduites en 2002. En effet, d'après Stata, vu que ces règles ont existé deux ans après la création d'AGOA, cela explique le retard en terme d'effets attendus.

Quatrièmement, avec l'élimination du quartile des pays les plus pauvres, la politique AGOA retardée d'une période devrait multiplier les exportations textiles vers les États-Unis de 1,69. En effet, les pays plus développés d'ASS peuvent avoir accès à une meilleure infrastructure, d'où l'effet du programme l'année suivant l'adhésion à l'AGOA. Non seulement AGOA devient significative, mais elle multiplie davantage les exportations, comparé au modèle dans lequel le programme a été retardé de quatre périodes.

Il faut également noter que la politique AGOA retardée d'une période a un effet plus important sur l'exportation du textile lorsqu'elle est en interaction avec les quartiles des pays pas très pauvres. Cela confirme donc la deuxième hypothèse. Ainsi, avec un degré d'industrialisation important, mais aussi avec de meilleures infrastructures dans les entreprises, les pays en développement "n'étant pas très pauvres" auront les moyens d'augmenter leurs exportations de textiles contrairement à un pays pauvre.

La plupart des résultats de cette étude sont cohérents avec les études similaires précédentes, mais certains sont en contradiction et cela pourrait être lié à la spécificité du domaine d'étude. En effet, Nilsson (2005) explique cette divergence en terme de résultats par le fait que ses études n'ont pas utilisé les mêmes groupes de produits et d'agrégation. Par exemple, Nilsson (2005) et Di Rubbo et Canali (2008) n'ont pas trouvé d'effet significatif sur le commerce pour l'AGOA. Nilsson (2005) a étudié les effets sur les exportations totales tandis que Di Rubbo et Canali (2008) se sont concentrés sur les produits agricoles. Collier et Venables (2007) ont limité leur analyse au textile.

Conclusion

En conclusion, le troisième chapitre statistique de cette étude révèle que les programmes de préférences commerciales AGOA, CBERA et GSP ont largement contribué à soutenir la concurrence des pays plus petits et plus pauvres, à développer des industries à valeur ajoutée, à soutenir des emplois de meilleure qualité et ont également des effets économiquement importants et statistiquement significatifs sur les exportations des pays bénéficiaires. Cela concerne également les pays qui n'utilisent que modestement les programmes de préférences commerciales comme le suggère le succès du Cambodge dans les exportations de bicyclettes, du Haïti et du Lesotho qui montrent que, dans certains cas, les programmes de préférences sont fondamentalement importants pour les économies nationales.

Cependant, les effets promis par ces programmes préférentiels ont été confrontés avec la littérature existante. En effet, Achterbosch et al. (2003) expliquent, par un modèle type, que les préférences commerciales peuvent avoir un effet sur le bien-être du pays importateur. Ils ont démontré que les programmes préférentiels pourraient augmenter le volume des exportations à des prix supérieurs au prix sur le marché mondial. Le pays bénéficiaire gagnera ainsi une part importante de la rente tarifaire dans un marché en concurrence parfaite, avec des produits homogènes, sauf pour les pays plus pauvres et plus petits. Ces résultats ont été contredit par une étude réalisée par Olarreaga et Özden (2005) qui, eux, affirment qu'une partie des rentes tarifaires est captée par les importateurs de textiles américains peu nombreux sur le marché et ayant un pouvoir de négociation important. Dans l'étude de Salm et Al. (2012), il a été observé que la demande américaine décroissante pour un certain pays, qu'un autre, ou encore la réduction de la qualité des biens après l'ouverture au commerce constituent les facteurs qui pourraient empêcher les pays en développement sous le programme AGOA de capturer une part plus importante de cette rente tarifaire. L'étude d'Olarreaga et Özden (2005) révèle qu'il serait intéressant que ce type de régime préférentiel soit

assorti de mesures qui aident les entreprises des pays en développement à accroître leur pouvoir de négociation vis-à-vis des entreprises importatrices dans le pays accordeur de préférences.

De plus, les problèmes de structure du marché, tels que les règles d'origine, peuvent empêcher les pays en développement d'en profiter pleinement. D'après Lederman et Özden (2004), l'effet du GSP augmente à mesure que le programme devient plus généreux et moins restrictif. Les auteurs utilisent la notion de « ratio d'utilisation » des programmes de préférences pour expliquer qu'un pays préférerait ne pas bénéficier du programme GSP, par exemple, lorsque les règles d'origine sont très restrictives. En effet, Herz et Wagner (2011) soulignent également que les préférences commerciales semblent avoir des effets de distorsion à long terme dans les pays en développement lorsque des règles d'origine strictes ou compliquées conduisent à exporter en vertu des tarifs de la nation la plus favorisée plutôt que selon les préférences GSP par exemple. En effet, ces règles engendrent des coûts importants pour les procédures administratives.

Dans l'article de Collier et Venables (2007) il a été vu que la fragmentation de la production des inputs entre les pays permettrait aux pays en développement de progresser dans l'apprentissage d'une tâche particulière et de se spécialiser. Cependant, les inputs doivent pouvoir être exportés par ces pays sans restriction, d'où l'importance des préférences commerciales sur les inputs complémentaires. Cela pourrait néanmoins être considéré comme un échec si ces inputs représentent les biens finaux d'un autre pays.

Ensuite, Nouve (2005) a estimé l'impact de l'AGOA sur les exportations des pays d'ASS vers les États-Unis. Celui-ci a trouvé un impact positif, en particulier si l'élasticité de substitution entre les produits exportés et les produits américains est faible, impact également confirmé par Bilgic et al. (2002). De plus, l'exportation des produits textiles et des vêtements semble être plus importante avec ce programme selon Nouve (2003), Lall (2003) ou encore Gibbon (2003).

La partie empirique de ce travail appuie certains résultats évoqués dans la littérature précédente. En effet, il a été analysé que lorsque la politique AGOA est retardée de quatre périodes, la significativité globale du modèle est meilleure, et, dans ce cas, la politique pourrait multiplier les exportations textiles de 1,45 et diminuer les exportations totales, confirmant, ainsi, l'effet d'AGOA sur un secteur bien précis, postulé dans les études de Nouve (2003), Lall (2003) ou encore Mold (2005). Cela confirme également les résultats de Bilgic et al (2002), car une hausse des exportations de textiles et de vêtements peut se faire au prix d'une réduction des exportations globales, d'où l'importance que les ressources soit réaffectées à d'autres exportations. L'effet de la politique est donc beaucoup plus important sur les exportations textiles que non textiles. Cela confirmerait donc la première hypothèse, et s'expliquerait par le fait que AGOA favorise l'exportation des produits textiles, auparavant exclus du GSP, à travers les règles spéciales.

Après différents contrôles de robustesse, il a été observé qu' AGOA pourrait avoir un effet sur le commerce, mais seulement sur le textile, et dans les pays qui ont les moyens de répondre à l'incitant, c'est-à-dire les pays « pas trop pauvres ». En effet, dans ce cas, l'effet du programme AGOA sur les exportations de textiles est beaucoup plus important que lorsqu'il était retardé de quatre périodes.

Ensuite, AGOA a été en interaction avec chacun des quartiles représentant le niveau de développement d'un pays, il a été observé que l'effet était plus important sur les exportations de textiles lorsque la politique était en interaction avec le quartile des pays « pas très pauvres », c'est-à-dire le deuxième quartile. Cela pourrait donc confirmer que la politique AGOA semble être perceptible dans les pays ayant atteint un certain niveau de développement, alors que, dans les pays les plus pauvres, l'effet n'est pas si important. Une interprétation à cela serait que les exportations de textiles, sous AGOA, pourraient dépendre du niveau de développement. Cela peut être mis en parallèle avec l'étude de Collier et Venables (2007). En effet, les pays « pas très pauvres » d'ASS se

spécialisant dans la production d'un bien particulier, c'est-à-dire le textile, peuvent avoir un avantage comparatif et acquérir l'apprentissage par la spécialisation dans le textile. Les rendements d'échelles deviendront plus importants, pour autant que les infrastructures et les logistiques sont meilleures dans les pays développés que dans les pays pauvres. C'est pourquoi le programme AGOA pourrait montrer un effet plus important sur les exportations à mesure que le niveau de développement du pays augmente. Le programme avantagerait donc surtout les pays qui auraient la capacité à absorber la demande sur le marché américain.

Enfin, une des limites de cette étude est l'inconsistance de la base de données. Les pays rejoignent et quittent l'AGOA à différentes périodes, d'où la variabilité. De plus, la politique AGOA pourrait présenter un problème d'endogénéité, car l'éligibilité des pays au programme est basée sur certains critères et certaines pré-conditions imposés par les États-Unis.

Pour aller plus loin...

Mulangu (2012) explique davantage le problème d'endogénéité de la variable AGOA. Il affirme que l'éligibilité d'un pays dépend de la mise en œuvre antérieure de politiques fondées sur le marché, de sa stabilité politique, de l'état de droit, etc. Ainsi, Mulangu (2012) considère que l'admissibilité à l'AGOA est principalement utilisée pour inciter les pays à adopter des politiques fondées sur le marché et peut nécessiter une décision présidentielle discrétionnaire. Les efforts des pays d'ASS en faveur de politiques de libre marché pourraient donc ne pas être déterminants à AGOA d'après Mulangu (2012).

Un autre risque d'endogénéité serait que le niveau de développement d'un pays peut être conditionnel aux critères d'éligibilité imposés par AGOA. En effet, ces critères, en matière d'amélioration de politique économique et sociale ainsi que l'élimination des barrières à l'investissement dans les pays d'ASS, peuvent fortifier les positions économiques des pays en développement après leur adhésion au programme. Le niveau de développement atteint peut donc être tributaire aux critères imposés par AGOA.

Bibliographie

- [1] Achterbosch, T. J., van Tongeren, F. W., & Bruin, S. D., (2003), "Trade preferences for developing countries", *Agricultural Economics Research Institute*, 29102.
- [2] Adam, C. S., & O'Connell, S. A., (2004), "Aid versus Trade Revisited: Donor and Recipient Policies in the Presence of Learning-by-Doing", *The Economic Journal*, 114, pp.150-173.
- [3] Amar, H., (2002), "How much go in AGOA? Growth and Opportunity in the African Growth and opportunity Act", *Center for global Development Brief*, pp.1-2.
- [4] Anderson, J. E., (1979), "A theoretical foundation for the gravity equation", *The American Economic Review*, 69, pp.106-116.
- [5] Anderson, J. E., & Van Wincoop, E., (2003), "Gravity with gravitas: a solution to the border puzzle", *American economic review*, 93, pp.170-192.
- [6] Chaney, T., (2018), "The gravity equation in international trade: An explanation", *Journal of Political Economy*, 126.
- [7] Christie, D., & Breinlich, H., (2015), "Us and EU trade preferences towards the developing countries, a comparison", *Economics of the EU*, pp.1-15.
- [8] Collier, P. & Dollar, D., (2001), "Globalization, Growth and Poverty: Building an Inclusive World Economy", *Washington, D.C.: World Bank and Oxford University Press*, pp.5.
- [9] Collier, P., & Venables, A. J., (2007), "Rethinking trade preferences: how Africa can diversify its exports", *The World Economy*, 30, pp.1326-1345.
- [10] Cooke, Edgar F. A., (2011), "The impact of trade preferences on exports of developing countries: the case of the AGOA and CBI preferences of the USA", *MPRA Paper*, 43277.
- [11] Deardorff, A. V., (2011), "Determinants of bilateral trade: does gravity work in a neoclassical world?", In *Comparative Advantage, Growth, And The Gains From Trade And Globalization: A Festschrift in Honor of Alan V Deardorff*, pp. 267-293.
- [12] De Melo, J., & Portugal-Perez, A., (2008), "Rules of Origin, Preferences and Diversification in Apparel: African Exports to the US and to the EU", *CEPR Discussion Papers*, 7072.
- [13] Didia, D., Nica, M., & Yu, G., (2015), "The gravity model, African Growth and Opportunity Act (AGO) and US trade relations with sub-Saharan Africa", *The Journal of International Trade & Economic Development*, 24, pp.1130-1151.

- [14] Di Rubbo, P., & Canali, G., (2008), “A comparative study of EU and US trade policies for developing countries: The case of Agri-Food products”, In *12th Congress of the European Association of Agricultural Economists*, 43961.
- [15] Dollar, D., & Kraay, A., (2004), “Trade, growth, and poverty”, *The Economic Journal*, 114, pp.22-49.
- [16] Frazer, G. & Van Biesebroeck, J., (2010), “Trade growth under the African Growth and Opportunity Act”, *The Review of Economics and Statistics*, 92, pp.128–144.
- [17] Froman B.G.M., (2016), “US trade preference programs : reducing poverty and hunger in Developing nations through economic growth”, *Office of the united states trade representative executive office of the president*.
- [18] Gibbon, P., (2003), “AGOA, Lesotho Clothing Miracle’& the Politics of Sweatshops”, *Review of African Political Economy*, 30, pp.315-350.
- [19] Grossman, G. M., & Rossi-Hansberg, E., (2006), “ The rise of offshoring: it’s not wine for cloth anymore”, *The new economic geography: effects and policy implications*, pp.59-102.
- [20] Herz, B., & Wagner, M., (2011), “The dark side of the generalized system of preferences”, *Review of International Economics*, 19, pp.763-775.
- [21] Hoekman, B. M., & Özden, Ç., (2005), “Trade preferences and differential treatment of developing countries: a selective survey”, *World Bank Publications*, 3566.
- [22] Klasen, S., Martinez-Sarzoso, I., & Lehman, F. N., (2015), “Trade Preferences for Least Developed Countries. Are they Effective? Preliminary Econometric Evidence”, *PowerPoint: Georg August University*.
- [23] Lall, S., (2003), “Reinventing industrial strategy: the role of government policy in building industrial competitiveness”, *Oxford, Background paper for G24*.
- [24] Lall, S., (2005), “FDI, AGOA and manufactured exports by a landlocked, least developed African economy: Lesotho”, *Journal of Development Studies*, 41, pp.998-1022.
- [25] Latreille, T., (2003), “Les relations commerciales États-Unis/Afrique: qui bénéficie réellement de l'AGOA? ”, *Afrique contemporaine*, 3, pp.41-58.
- [26] Lederman, D., & Özden, C., (2004), “US trade preferences: all are not created equal” . *Documentos de Trabajo (Banco Central de Chile)*, 280, pp.1.
- [27] Mattoo, A., Roy, D., & Subramanian, A., (2003), “The Africa Growth and Opportunity Act and its rules of origin: generosity undermined?”. *The World Economy*, 26, pp.829-851.

- [28] Mold, A., (2005), "Trade preferences and Africa : the state of play and the issues at stake", *ATPC work in progress*, p.59.
- [29] Mulangu, F., (2015), "Preferential trade agreements, employment and productivity: evaluating the impacts of AGOA and its apparel provisions on African firms", *Ghanaian Journal of Economics*, 3, pp.4-27.
- [30] Noguier, M. & Siscart M., (2005), "Trade raises income a precise and robust result," *Journal of International Economics*, 65, pp.447-460.
- [31] Nogue, K., (2005), " Estimating the effects of AGOA on African exports using a dynamic panel analysis", *SSRN Electronic Journal*.
- [32] Nogue, K., & Staats, J. M., (2003), " Has AGOA increased agricultural exports from sub-Saharan Africa to the United States?", *Michigan State University, Department of Agricultural, Food, and Resource Economics*, 11573.
- [33] Olarreaga, M., & Özden, Ç., (2005), "AGOA and apparel: who captures the tariff rent in the presence of preferential market access?", *The World Economy*, 28, pp.63-77.
- [34] Özden, C., & Reinhart, E., (2003), "First Do No Harm: GSP and the Effect of Trade Preferences on Developing Country Exports", *World Bank, mimeo*.
- [35] Pomfret, R., & Pomfret, R. W., (1997), "The economics of regional trading arrangements", *Oxford University Press*.
- [36] Portugal-Perez, A., (2008), "The costs of rules of origin in apparel: African preferential exports to the United States and the European Union", *Policy issues in international trade and commodities*, 39.
- [37] Salm, A., Grant, W. J., Green, T. J., Haycock, J. R. et Raimondo, J., (2002), "Lesotho Garment Industry Subsector Study", *Study for the UK Department for International Development*.
- [38] Tadesse, B., & Fayissa, B., (2008), "The impact of African growth and opportunity act (Agoa) on US imports from Sub-Saharan Africa (SSA)", *Journal of International Development: The Journal of the Development Studies Association*, 20, pp.920-941.
- [39] US generalized system of preferences guidebook, (2018), *Office of the united states trade representative executive office of the president*.
- [40] Vannoorenberghe G., (2017), "cours de Globalisation, Firms and trade", *Economic School of Louvain*.
- [41] World Bank & WTO, "The Role of Trade in Ending Poverty", pp.14.